

ONU/RÉALISATION DES ODD

**MAGRAMANE ÉVOQUE
LES PROGRÈS IMPORTANTS
DE L'ALGÉRIE**

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a mis en avant, dans une allocution prononcée dans le cadre de sa participation aux travaux de la session annuelle du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, tenue au siège de l'ONU à New York, les progrès importants accomplis par l'Algérie dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), conformément à l'Agenda 2030 des Nations unies, indique mardi un communiqué du ministère.



P.16

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 30 Muhharam 1448 - 15 Juillet 2026 - N° 1345 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

**LANCEMENT
MERCREDI DU
PROGRAMME "OPEN
CINE" DANS
L'ENSEMBLE DES
WILAYAS DU PAYS**



Le ministère de la Jeunesse a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement, en coopération avec le ministère de la Culture et des Arts, du programme "Open Cine" dans l'ensemble des wilayas du pays, et ce, à compter du mercredi jusqu'au 31 août prochain.

P.16

ENTREPRENEURIAT

**FACILITER
L'IMPLICATION DES
MICROENTREPRISES ET
DES STARTUPS DANS LES
PROJETS DE
L'HYDRAULIQUE**

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ont coprésidé, mardi à Alger, une réunion de coordination au cours de laquelle il a été convenu de faciliter l'implication des microentreprises et des startups dans les projets du secteur de l'hydraulique et d'en accélérer la cadence.

P.2

LE PREMIER MINISTRE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**A L'ORDRE DU JOUR LES STATIONS
DE DESSALEMENT ET LE SUIVI DES
GRANDS PROJETS MINIER**



P.3

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de valorisation des saumures issues des stations de dessalement de l'eau de mer, ainsi qu'au suivi de l'état d'avancement des grands projets miniers stratégiques, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

L'ALGÉRIE ACCÉLÈRE LE DÉPLOIEMENT DU PROTOCOLE IPV6

POUR PRÉPARER L'INTERNET DE DEMAIN

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé mardi à Alger une réunion consacrée aux perspectives de l'Internet en Algérie, au cours de laquelle il a annoncé "l'accélération du déploiement du protocole IPv6 en Algérie afin d'améliorer la qualité des services numériques", selon un communiqué du ministère.

P.2

L'ALGÉRIE ACCÉLÈRE LE DÉPLOIEMENT DU PROTOCOLE IPV6 POUR PRÉPARER L'INTERNET DE DEMAIN

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé mardi à Alger une réunion consacrée aux perspectives de l'Internet en Algérie, au cours de laquelle il a annoncé "l'accélération du déploiement du protocole IPv6 en Algérie afin d'améliorer la qualité des services numériques", selon un communiqué du ministère.

Par Youcef Hamidi

Organisée en partenariat avec le Registre africain des adresses Internet (AFRINIC), en présence des représentants algériens de cette organisation et de plusieurs acteurs du secteur du numérique, cette rencontre a permis d'aborder "des questions relatives à la gouvernance de l'Internet, à la préservation des ressources numériques nationales ainsi qu'au renforcement de la présence de l'Algérie au sein des instances africaines et internationales compétentes". Les participants ont également échangé autour des "modes de gestion de l'Internet et de la protection des ressources numériques nationales", tout en examinant "la position de l'Algérie et son rôle" au sein des organismes internationaux et africains spécialisés dans le domaine de l'Internet. Parmi les principaux sujets inscrits à l'ordre du jour figurait "la migration vers le nouveau protocole Internet IPv6", précise la même source, rappelant que "de la même manière que chaque habitation dispose d'une adresse propre, chaque équipement connecté à Internet (ordinateur, té-



léphone portable, caméra, Smartphone...) a lui aussi besoin d'une adresse numérique unique". Le ministre a expliqué, dans ce contexte, "qu'en raison de la forte croissance du nombre d'équipements connectés à travers le monde, les adresses IPv4 ne suffisent plus, ce qui a conduit au dé-

veloppement d'IPv6, capable d'offrir un nombre considérable d'adresses pour des milliards de nouveaux appareils à l'avenir".

S'agissant des utilisateurs algériens, le communiqué souligne que "l'adoption d'IPv6 permettra aux réseaux Internet de prendre en charge un nombre plus impor-

tant d'appareils, dans un contexte marqué par l'essor des Smartphones et des objets connectés, tout en favorisant le développement des services électroniques, des applications modernes et, dans certains cas, une amélioration des performances de connexion".

Le document ajoute que "ce protocole représente un socle essentiel pour le déploiement des technologies de demain, telles que les villes intelligentes et l'Internet des objets, tout en garantissant l'adaptation des infrastructures numériques à l'évolution rapide des services numériques durant les prochaines années".

À cette occasion, le ministre a affirmé que l'Algérie "poursuit la modernisation de ses infrastructures numériques et le renforcement de sa présence au sein des organisations internationales spécialisées dans l'Internet, tout en accélérant l'adoption de technologies modernes telles qu'IPv6 afin d'améliorer la qualité des services numériques, de consolider la sécurité des réseaux et de soutenir la souveraineté numérique nationale".

Y.H

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE NÉCESSITÉ DE RÉVISER NOS COMPORTEMENTS

Avec la hausse des températures de ces derniers jours, les services de la Sonelgaz ont enregistré un nouveau pic dans la consommation électrique, notamment durant la journée du lundi.

M.Merouane Chabane, le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), lors de son passage dans l'émission « L'invité du jour », diffusée par la chaîne III de la Radio algérienne, a indiqué que « durant la journée du lundi, la consommation en énergie électrique a dépassé les 21 176 Mégawatts ».

Par Malika Azeb

Ajoutant que « ce pic, comparé à celui de l'année 2025, a augmenté de plus de 600 mégawatts, et avec la hausse des températures annoncée pour les prochains jours, ce pic devrait dépasser le nombre déjà enregistré ».

Il a indiqué que, depuis 2012, la consommation augmente de plus en plus en raison de l'augmentation de la population, le nombre de logements étant en hausse chaque année et demandant des équipements de climatisation supplémentaires.

« La période pendant laquelle est enregistré le pic de consommation se situe entre 13 et 19 heures et dure à peu près un mois », a-t-il précisé.

Afin de rationaliser la consommation en

électricité, l'intervenant a souligné que les autorités se penchent sur des solutions pouvant diminuer la surconsommation en énergie. Comme c'est le cas dans le secteur du bâtiment, elles ont mis en place une réglementation thermique, c'est-à-dire qu'à l'avenir les logements seront équipés de moyens d'isolation.

Cependant, ce procédé se penche uniquement sur la déperdition thermique, mais, à long terme, une solution devrait être trouvée pour réduire la consommation en énergie, car si les équipements utilisés demandent une grande consommation, le problème reste toujours posé, a également souligné M. Chabane.

M. Merouane Chabane a, dans ce contexte, appelé à rationaliser cette énergie à travers des gestes simples, tels que le choix et le réglage des appareils, d'une manière à alléger la pression sur le réseau électrique.

La surconsommation en énergie électrique a un impact sur le portefeuille du citoyen : durant la période estivale, la facture d'électricité et de gaz connaît une hausse de 40 %, en dépit de la subvention d'État sur cette énergie, en plus des conséquences sur l'énergie nationale, sachant que ce sont des milliers de mètres cubes de gaz qui sont gaspillés dans un secteur non productif, au détriment des quantités destinées à l'exportation, qui, elles, sont génératrices de devises, a détaillé M. Chabane.

Évoquant le Programme national de maîtrise de l'énergie (PNME) et sa mise en œuvre, l'intervenant a déclaré qu'un « nouveau programme 2026-2035 reposant sur une stratégie de réduction de la consommation à l'horizon 2035 d'au moins 15 %, d'intégrer 15 % de capacité renouvelable et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 14 % » est en place.

« Pour cela, un plan national des énergies renouvelables est déjà opérationnel avec 3 200 mégawatts actuellement mis en service, dont

400 mégawatts fonctionnels », a expliqué M. Chabane.

D'autre part, le programme national de maîtrise de l'énergie comprend également deux aspects : l'un technologique, qui consiste à améliorer les équipements déjà présents sur le marché ou sur des sites industriels, et à les remplacer à terme par des procédés moins énergivores.

« Des soutiens sont prévus au profit des industriels afin de remplacer ces équipements et de réaliser des études de faisabilité pour de nouveaux procédés, ainsi que des formations prises en charge par l'État. Il y a toute une préparation pour aider à réduire la consommation d'énergie, notamment dans les secteurs productifs », a ajouté ce responsable.

L'autre aspect est lié à la consommation des ménages, qui est problématique en raison de la multitude d'usagers. Pour y remédier, des campagnes de sensibilisation sont périodiquement organisées afin d'inciter les citoyens à la rationalisation de la consommation d'énergie, a-t-il souligné.

Revenant à l'énergie solaire, le directeur de l'APRUE a affirmé que les pics de consommation en électricité durant l'été correspondent aux pics de production de l'énergie solaire, ce qui permet de réduire l'utilisation des énergies provenant des hydrocarbures.

« Dans ce sens, l'État déploie des efforts en vue de développer ce domaine à travers le renforcement des installations de production d'énergie solaire et l'incitation des particuliers à adopter des installations photovoltaïques pour leur propre consommation », a annoncé M. Chabane.

Au terme de son intervention, l'invité de la chaîne III a réitéré son appel aux citoyens de faire preuve de rationalisation de la consommation en électricité à travers des gestes quotidiens simples, afin de préserver cette énergie et garantir ainsi sa disponibilité.

M.A

LE PREMIER MINISTRE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU GOUVERNEMENT

A L'ORDRE DU JOUR LES STATIONS DE DESSALEMENT ET LE SUIVI DES GRANDS PROJETS MINIER

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de valorisation des saumures issues des stations de dessalement de l'eau de mer, ainsi qu'au suivi de l'état d'avancement des grands projets miniers stratégiques, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

Le Gouvernement a entendu "une communication relative au projet de valorisation des saumures issues des stations de dessalement de l'eau de mer. Conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir l'économie circulaire, ce projet vise à réduire l'impact environnemental des rejets de saumure tout en valorisant cette ressource à travers la production de sels destinés à plusieurs usages industriels". Les travaux engagés avec les secteurs et organismes concernés "ont permis d'identifier une filière technologique de valorisation, ainsi que la mise en place d'une station pilote au niveau de la station de dessalement de Corso", note la même source.

Dans le cadre du suivi continu



des grands projets structurants, le Gouvernement a également entendu une communication sur l'état d'avancement des trois mégaprojets miniers stratégiques, à savoir le projet de développement de la mine de fer de Gara Djebilet à Tindouf, le projet intégré des phosphates à Tébessa et le projet de développement de la mine de zinc-plomb de Tala Hamza/Oued Amizour à Béjaïa. A cette occasion, "les principales avancées enregistrées dans la mise en œuvre de ces projets ont été présentées, notamment en matière de réalisation des infrastructures et des installations industrielles, ainsi que les mesures entreprises pour assurer l'alimentation des sites en eau et en énergie", conclut le communiqué.

RA

ENTREPRENEURIAT

ACCORD POUR FACILITER L'IMPLICATION DES MICROENTREPRISES ET DES STARTUPS DANS LES PROJETS DU SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

Le ministre de l'Hydraulique, Lou-nès Bouzegza et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ont coprésidé, mardi à Alger, une réunion de coordination au cours de laquelle il a été convenu de faciliter l'implication des microentreprises et des startups dans les projets du secteur de l'hydraulique et d'en accélérer la cadence.

La réunion s'est déroulée en présence du directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Bilal Achacha, du directeur général de l'accélérateur public Algeria Venture, Lyes Abdoun, ainsi que du directeur général de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), Mohamed Reda Boudab.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Bouzegza a souligné que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de "la concrétisation de la démarche de l'Etat visant à élargir la contribution des startups et des microentreprises à la réalisation des projets de développement, notamment ceux relevant du secteur de l'hydraulique, à travers le mécanisme de la sous-traitance, de manière à leur offrir de réelles opportunités de s'intégrer au circuit économique national et de contribuer effectivement au développement".

Il a, dans ce sens, mis en relief "la volonté commune de consolider les passerelles de coopération entre le secteur de l'Hydraulique et celui de l'Economie de la connaissance, des

Start-up et des micro-entreprises, à l'effet d'ouvrir de nouvelles perspectives à ce type d'entreprises pour qu'elles deviennent un partenaire actif dans la réalisation des projets nationaux, et qu'elles contribuent, par leur expertise et leurs innovations, au renforcement des capacités de production nationales ainsi qu'à l'ancrage de la culture de l'autonomie basée sur les compétences algériennes".

Le ministre de l'Hydraulique a, par ailleurs, estimé que le maintien de la dynamique que connaît aujourd'hui son secteur "exige d'élargir le cercle de participation et d'intégrer les startups et les micro-entreprises dans les différentes phases de réalisation, conformément aux orientations du président de la République, qui n'a eu de cesse de souligner, à diverses occasions, la dernière étant la récente réunion du Conseil des ministres où l'accent a été mis sur la nécessité d'accompagner ces entreprises et de leur permettre de s'intégrer dans l'économie nationale en tant que levier essentiel de la croissance et de la diversification économique".

Le ministre a, à ce titre, souligné que le développement du service public de l'eau ne se limite pas à la réalisation d'infrastructures et d'ouvrages, mais qu'il est désormais tributaire de la transition numérique, de l'innovation, de l'intelligence artificielle (IA), de l'exploitation optimale des données et de l'adoption de solutions technologiques modernes dans la gestion des ressources en eau.

Pour sa part, M. Ouadah a affirmé

que les micro-entreprises et les startups possèdent désormais des capacités importantes les habilitant à contribuer efficacement à la réalisation des objectifs du secteur de l'hydraulique, à travers la garantie de la sécurité hydrique par des compétences algériennes et une technologie développée localement, dans le cadre d'une économie fondée sur la confiance en les jeunes et l'innovation.

Il a ajouté que les applications intelligentes, les systèmes de surveillance et de contrôle et les solutions numériques, ainsi que les techniques modernes de gestion de l'eau, développées par les startups algériennes, sont susceptibles de contribuer à améliorer la performance, à rationaliser l'exploitation et à augmenter la qualité du service public.

Lors de la rencontre, le DG de la SEAAL a présenté un exposé dans lequel il a souligné que la société a procédé, depuis l'année 2025, à la construction d'un système intégré de coopération avec les startups au titre d'une approche, basée sur l'innovation ouverte et la sollicitation des compétences nationales, voire l'encouragement de solutions technologiques développées en Algérie.

En mars 2025, la SEAAL a signé un protocole d'accord avec l'Agence NESDA, visant à accompagner les micro-entreprises et à encourager leur contribution à la réalisation de projets et à la prestation de services liés au secteur de l'eau et de l'assainissement.

Cet accord a permis l'intégration de dix (10) micro-entreprises dans les opérations de pose et de dépose

de compteurs, dans le cadre de marchés d'un montant global de 60 millions de dinars, soulignant que cette démarche a contribué à augmenter l'efficacité des interventions sur le terrain, à améliorer la qualité du service et à consacrer le recours à la sous-traitance en tant que levier de développement du tissu économique national.

Par ailleurs, un autre protocole d'accord a été signé en 2025 avec l'accélérateur public Algeria Venture, dans le but d'attirer des startups en mesure de développer des solutions innovantes répondant aux besoins de l'entreprise, notamment dans les domaines de la numérisation, de l'intelligence artificielle et de l'efficacité opérationnelle.

Cette coopération a permis le lancement de plusieurs chantiers, à l'instar du projet de restructuration du système d'information de la clientèle (SIC) et de celui visant à doter la société "SEAAL" d'automates industriels et de systèmes de supervision fabriqués par une startup basée à Sétif, outre le projet de réalisation d'un prototype de compteur d'eau intelligent de fabrication locale.

De son côté, le DG de l'Agence "NESDA" a mis en exergue les capacités dont disposent les micro-entreprises nationales, à même de leur permettre de contribuer à la réalisation des objectifs de développement du pays, soulignant, à ce propos, la présence de 210 micro-entreprises activant dans la chaîne de valeur du secteur de l'hydraulique.

RA

UNIVERSITÉ ALGER 3

LANCEMENT D'UN MASTER À CURSUS INTÉGRÉ À LA LICENCE EN COMMUNICATION EN LANGUE AMAZIGHE

Le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement, à l'Université Alger 3 "Ibrahim Soltan Chibout", d'un master à cursus intégré à la licence en communication en langue amazighe, au titre de l'année universitaire 2026-2027.

Cette démarche s'inscrit "dans le cadre réglementaire du secteur et en application des dispositions de la circulaire ministérielle, publiée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique le 7 juillet 2026, relative

à l'orientation des titulaires du baccalauréat pour l'année universitaire 2026-2027", précise la même source. Cette filière constitue "un atout stratégique pour le secteur de l'Enseignement supérieur, la Recherche scientifique et le système national de communication", estime le HCA, ajoutant qu'elle représente "une mise en œuvre concrète de l'article constitutionnel qui consacre tamazight comme langue nationale et officielle, ce qui lui confère la profondeur cognitive et institutionnelle souhaitée". Cette initiative

marque, selon la même source, "une étape importante dans les efforts visant à promouvoir les composantes de l'identité nationale".

L'université algérienne contribue, ainsi, à "faire de la langue amazighe un vecteur de créativité, d'innovation et de recherche scientifique, afin d'alimenter le paysage médiatique national en élites qualifiées, capables d'élaborer un discours médiatique à la hauteur des aspirations d'une Algérie victorieuse", conclut le HCA.

RA

SECTEUR DE L'ÉNERGIE

MOURAD ADJAL SUPERVISE LE SUIVI DES ACTIVITÉS DU COMENA ET DE L'APRUE

Une réunion de la Commission de coordination sectorielle s'est tenue mardi sous la présidence du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjral, afin d'examiner l'avancement des travaux du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA) et de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), selon un communiqué du département ministériel.

Par Dahmane Abderrahmane

Cette rencontre s'est tenue dans les locaux du ministère, avec la participation de plusieurs cadres centraux du secteur ainsi que de responsables des organismes et établissements concernés, ajoute la même source.

Au cours de cette réunion, plusieurs présentations détaillées ont porté sur divers dossiers liés au fonctionnement et à la gestion du COMENA, en particulier le programme du deuxième trimestre de l'année 2026, la filière dédiée aux chercheurs de l'organisme, ainsi que les instituts qui en dépendent.

À ce titre, le ministre a formulé plusieurs directives visant à améliorer



l'efficacité d'exécution du plan d'action, à faire évoluer les outils de gestion de la filière des chercheurs et à accroître les résultats des insti-

tuts dépendant du COMENA. Cela passe par la mise en valeur des compétences nationales, l'appui à la recherche scientifique et à la forma-

tion spécialisée, ainsi que par une coordination accrue entre les structures impliquées, conformément aux orientations stratégiques fixées pour le secteur.

Les échanges ont également concerné le programme du deuxième trimestre 2026 de l'APRUE, ainsi que le point sur la campagne visant à rationaliser la consommation énergétique.

Sur ce volet, M. Adjral a demandé d'intensifier les actions menées pour assurer la réussite de cette campagne, notamment via une meilleure coordination entre les organismes impliqués, tout en veillant au suivi régulier des indicateurs de mise en œuvre, conclut le communiqué.

D.A

AGENCE ALGÉRIENNE DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT

216 NOUVELLES ASSIETTES FONCIÈRES À PROPOSER PROCHAINEMENT À DESTINATION DE L'ALLEMAGNE

Le conseil d'administration de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a approuvé, mardi, lors de sa première réunion tenue suite à son installation officielle, la décision de proposer 216 assiettes foncières destinées à la réalisation de projets d'investissement, et ce, via la plateforme numérique de l'investisseur.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette première réunion du conseil d'administration dans sa nouvelle composante, présidée par Abderrezak Azzab, représentant du Premier ministre, le DG de l'Agence, Omar Rekkache, a précisé, que la rencontre a été couronnée par l'approbation de la décision de proposer 216 assiettes foncières relevant des domaines de l'Etat, soulignant que l'ouverture des candidatures pour l'octroi de ces terrains au profit des opérateurs économiques interviendra prochainement via la plateforme numérique de l'investisseur.

Ces assiettes foncières sont réparties à travers plusieurs wilayas, dont Alger, Ouargla, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Relizane et Oran, selon le directeur général qui a également affirmé que l'Agence prépare d'autres offres qui seront soumises pour approbation lors des réunions mensuelles du conseil d'administration, d'autant plus que "le portefeuille foncier de

l'Agence dépasse actuellement 3000 hectares".

Dans le même sillage, M. Rekkache a mis en avant le rôle pivot dévolu au conseil d'administration pour lever toutes les contraintes, simplifier les procédures et faciliter l'accès au foncier pour les investisseurs, à même de contribuer à l'accélération du rythme de réalisation des projets à travers les différentes wilayas du pays, tout en tenant compte de la nature des activités créatrices de richesse prioritaires, ou encore celles susceptibles de générer de la valeur ajoutée, d'assurer un développement territorial équilibré et de se substituer aux importations.

A cette occasion, il a salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant création d'un conseil d'administration regroupant les différents acteurs concernés par l'acte d'investissement, en vue de la prise de décisions "collectives et contraignantes", afin de renforcer l'efficacité de l'Agence dans l'accomplissement de ses missions.

De son côté, le président du conseil d'administration, représentant du Premier ministre, a indiqué, dans une allocution prononcée à l'ouverture de la réunion, que la nouvelle organisation de l'Agence vise à assurer une meilleure cohérence entre les politiques sectorielles, à

renforcer la concertation et la coordination, ainsi qu'à favoriser la prise de décisions permettant d'accélérer et de simplifier les procédures, de lever les obstacles et d'éliminer toute forme de bureaucratie susceptible de freiner l'investissement, tout en garantissant un accompagnement immédiat des investisseurs.

Il a également mis en avant le rôle important dévolu à ce conseil, composé des secrétaires généraux de quinze (15) départements ministériels, dans la concrétisation des objectifs de l'Agence, notamment en matière de moralisation du climat de l'investissement, à travers la mise en œuvre "immédiate, effective et efficiente" des réformes décidées.

La nouvelle composante du conseil d'administration de l'Agence, présidé par le représentant du Premier ministre, est constituée des SG des ministères des Affaires étrangères, des Hydrocarbures, des Mines, des Collectivités locales, des Finances, de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Energie, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, du Commerce extérieur, du Commerce intérieur, de l'Hydraulique, du Tourisme, de l'Environnement et de l'Emploi.

RE

DROIT DE CHANGE

LA BANQUE D'ALGÉRIE EN FIXE LES MODALITÉS D'ATTRIBUTION

La Banque d'Algérie a publié, lundi, une instruction fixant les modalités d'attribution du droit de change pour voyage à l'étranger, au profit des nationaux résidents, par carte bancaire.

Cette instruction, n° 07-2026, intervient en application de la décision prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres, qu'il a présidée dimanche, portant attribution, à titre provisoire, de l'allocation touristique par le biais d'une carte bancaire, et non plus en espèces, "compte tenu des dépassements graves ayant entraîné une hémorragie de devises, sans que les personnes concernées ne bénéficient de cette allocation".

Selon cette instruction, "le droit de change pour voyage à l'étranger au profit des nationaux résidents est mis à la disposition du bénéficiaire au moyen d'une carte de paiement internationale ou d'une carte de paiement internationale dédiée au droit de change émise par les banques intermédiaires agréées conformément à la réglementation en vigueur".

Le montant de cette allocation est fixé à 750 euros ou son équivalent dans une autre devise librement convertible, pour les personnes âgées de 19 ans et plus, et à 300 euros ou son équivalent dans une autre devise librement convertible, pour les personnes âgées de plus de 12 ans et de moins de 19 ans, dans la limite de deux en-

fants par famille, précise l'instruction, qui souligne que le droit de change est accordé "une fois au titre de chaque année civile".

La carte de paiement internationale ou dédiée servant à la mobilisation du droit de change pour voyage à l'étranger est émise "à titre strictement nominatif" par la banque intermédiaire agréée, selon l'instruction précisant qu'"elle ne peut être utilisée que par son titulaire et ne peut faire l'objet d'aucune cession, mise à disposition ou utilisation par un tiers".

Le demandeur du droit de change au moyen d'une carte de paiement internationale ou dédiée est tenu d'introduire, auprès d'une banque intermédiaire agréée, une demande de délivrance de cette carte "suffisamment à l'avance" en prévision de son voyage à l'étranger, ajoute la Banque d'Algérie dans son instruction qui fixe la durée de validité de la carte émise de "trois ans au minimum".

Le droit de change accordé au titre des voyages à l'étranger, porté sur une carte de paiement internationale ou dédiée, "ne peut être utilisé que pour des opérations effectuées à l'étranger se rapportant au motif pour lequel il a été attribué", souligne la banque centrale.

L'émission de la carte de paiement internationale ou dédiée servant de support à l'octroi du droit de change doit être adossée au compte de devises ouvert par le bénéficiaire auprès de la

banque intermédiaire agréée, selon la même source ajoutant que l'octroi de ce droit de change est subordonné à la détention d'un compte bancaire en monnaie nationale.

Les banques intermédiaires agréées doivent procéder à l'émission et à la remise de la carte au profit de leurs clients "indépendamment de l'introduction de la demande de bénéfice du droit de change pour voyage à l'étranger, laquelle peut intervenir à une date ultérieure", est-il indiqué dans le même texte.

Par ailleurs, les banques sont est tenues, dans le cadre de l'attribution du droit de change pour voyage à l'étranger au moyen d'une carte de paiement internationale ou dédiée, d'inscrire sur le passeport du bénéficiaire le montant attribué, la devise correspondante et la date de l'opération, outre la déclaration sur la plateforme de la Banque d'Algérie dédiée au droit de change.

Elles doivent également mettre en place des dispositifs d'assistance dédiés aux porteurs, comprenant notamment des centres d'appels et des canaux d'interaction digitaux, accessibles depuis l'étranger et disponibles 24h/24 et 7j/7, afin de traiter en temps réel, les incidents et requêtes susceptibles de survenir lors de l'utilisation des cartes à l'étranger, selon la même source.

RE

SKIKDA LANCEMENT DES TRAVAUX D'UNE STATION DE DESSALEMENT DE 140 000 M³/JOUR

Nour Eddine Daoudi, président-directeur général du groupe Sonatrach, a procédé hier à l'inauguration des travaux de construction d'une unité de dessalement d'eau de mer d'une capacité journalière de 140 000 m³.

Par Ali Boudefel

L'événement a vu la présence de plusieurs personnalités : Lahcene Bada, dirigeant de la Société algérienne de dessalement de l'eau (EADE), Abdelhakim Chehili, directeur général de l'Entreprise nationale de canalisations (ENAC), Saïd Akhrouf, wali de Skikda, ainsi que des responsables du groupe Sonatrach et de la wilaya.

Mouloud Hachelaf, assistant du PDG de l'EADE, a indiqué, à l'occasion de ce lancement, que cette réalisation s'inscrit dans le programme national dédié au renforcement de la sécurité hydrique et à l'assurance d'un approvisionnement pérenne en eau destiné tant aux citoyens qu'aux établissements industriels. Il a précisé que la construction de cette installation, qui s'étend sur près de quatre hectares et affiche une capacité de 140 000 m³/jour, nécessitera un délai maximal de trente-six mois pour un investissement public dépassant les cent millions de dollars.

Dès sa mise en service, les volumes produits par cette station seront répartis comme suit : 80 000 m³/jour seront acheminés vers le complexe industriel, dont 50 000 m³ pour les besoins de Sonatrach dans la zone industrielle et 30 000 m³ pour ceux d'Asmidal. Cette allocation permettra d'assurer la satisfaction des besoins des infrastructures stratégiques de la zone, de maintenir la continuité de l'activité industrielle et de renforcer les capacités productives nationales.

Par ailleurs, M. Hachelaf a fait part que les 60 000 m³/jour restants contribueront au renforcement de l'alimentation en eau potable d'environ 600 000 résidents des différentes communes de la wilaya de Skikda, améliorant ainsi la qualité du service public de l'eau et l'accès à l'eau potable pour la population.



Selon les informations communiquées sur le site, l'unité fonctionnera grâce à la technologie de l'osmose inverse, procédé de traitement permettant d'écarter une grande proportion des sels, minéraux, bactéries, virus et autres substances indésirables dissoutes. Il s'agit de l'une des techniques de dessalement les plus pointues au niveau mondial, délivrant une eau de grande pureté conforme aux normes internationales techniques et environnementales.

Les mêmes explications ont souligné que la portée de ce projet dépasse largement ses seules dimensions physiques et productives, revêtant également une importance stratégique, économique et de développement. Cette station participe en effet d'un programme national ambitieux visant à consoli-

der la sécurité hydrique par la production d'eau non conventionnelle, tout en sauvegardant les nappes souterraines pour les générations à venir, en apportant un appui direct à l'activité industrielle nationale et en renforçant l'attractivité régionale pour les investissements et le développement.

Il convient également de mentionner que les 100 000 m³/jour actuellement produits par l'ancienne usine de dessalement, entrée en service en 2009 dans la grande zone industrielle de Skikda, seront intégralement réorientés, dès l'entrée en fonctionnement de la nouvelle station, vers la desserte de la population. Cette reallocation ne privera pas Sonatrach des 25 000 m³ qui lui étaient auparavant attribués.

A.B

ORAN L'USTO-MB RENFORCE SES LIENS AVEC LE MONDE DU TRAVAIL

Par Malek Gaya

L'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) a conclu hier trois accords de coopération avec des partenaires socio-économiques, dans l'objectif de consolider ses ponts avec le milieu professionnel et son environnement socio-économique, a annoncé cette institution universitaire. La première convention-cadre a été établie entre l'USTO-MB et l'Ecole nationale supérieure des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (ENSTTIC). Le Pr Rachid Nourine, directeur de l'ENSTTIC, et le Pr Ahmed Hamou, recteur de l'USTO-MB, ont apposé leur signature sur ce document. Cet accord vise à renforcer la collaboration entre les deux institutions dans les secteurs de la formation, de la recherche scientifique, de l'innovation et des échanges académiques, a précisé la même source.

Une seconde convention-cadre de partenariat a été paraphée entre l'USTO-MB et l'Etablissement portuaire d'Oran (EPO). Le Pr Ahmed Hamou et M. Mohamed Karim Merad, directeur général de l'EPO, ont procédé à la signature. Elle entend renforcer la coopération dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique et du développement de projets d'intérêt commun. Dans ce contexte, une convention spécifique a également été signée entre le Laboratoire des Sciences et Ingénierie maritimes (LSIM) de l'USTO-MB, représenté par sa directrice, le Pr Amina Sabeur, et l'EPO. Elle concerne le renforcement de la coopéra-

tion scientifique, le développement de la recherche appliquée et la promotion de l'innovation.

Selon la même source, cette collaboration reflète la volonté partagée des deux partenaires de rapprocher l'université de son environnement socio-économique et de favoriser des projets de recherche, d'innovation et de formation au profit du développement national.

En outre, une troisième convention a été signée entre l'USTO-MB et l'Agence de wilaya de l'emploi (AWEM) d'Oran, représentée par sa directrice, Mme Fatima Mohamed. Ce partenariat est centré sur l'amélioration de l'employabilité des diplômés, la promotion de leur insertion professionnelle, l'accompagnement des étudiants et le développement de projets communs au service de l'innovation et du développement socio-économique.

Les cérémonies de signature, organisées par le vice-rectorat chargé des relations extérieures, ont rassemblé plusieurs responsables de l'université et des organismes partenaires, notamment les vice-recteurs, les responsables du Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE), de l'incubateur et du Bureau de liaison Entreprise-Université (BLEU), ainsi que des représentants des institutions signataires.

Ces accords s'inscrivent dans la stratégie de l'USTO-MB visant à renforcer son ouverture sur son environnement économique, à travers des actions conjointes dans les domaines de la formation, de la recherche, de l'innovation et de la valorisation des résultats scientifiques.

M.G

TINDOUF LA SÛRETÉ DE WILAYA ORGANISE DES JOURNÉES PORTES OUVERTES SUR SES SERVICES

La Sûreté de wilaya de Tindouf organise, depuis lundi, des journées portes ouvertes sur ses différents services, une initiative visant à renforcer la communication entre la police et les citoyens, ainsi qu'à faire connaître les missions qui lui sont confiées en matière de protection des personnes et des biens. Lors de cet événement, l'Officier principal de police Mourad Kebir a indiqué que cet événement, organisé à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de l'Indépendance et du Recouvrement de la souveraineté nationale, a pour objectif de présenter aux citoyens les principaux équipements et matériels utilisés par les différents services opérationnels de la Sûreté de wilaya.

Il a également mis en avant les services numériques lancés par la Direction générale de la Sûreté nationale, notamment la plateforme de déclaration à distance des objets perdus, le service "Votre avis nous intéresse", ainsi que le service de paiement électronique des amendes forfaitaires.

A cette occasion, un officier principal de la Police scientifique a présenté des explications sur l'utilisation des mallettes de détection des différents types d'infractions, les techniques de prélèvement des échantillons biologiques et des empreintes, ainsi que leur transmission aux laboratoires régionaux ou au laboratoire central de la Police scientifique en vue de leur analyse et de leur exploitation dans le cadre des enquêtes criminelles. Il a précisé que la Police scientifique s'appuie sur des moyens techniques et scientifiques modernes pour élucider les crimes et identifier leurs auteurs, soulignant que ses personnels bénéficient d'une formation continue afin de suivre l'évolution des méthodes criminelles. Une présentation a également été consacrée à l'utilisation de kits de dépistage préliminaire des stupéfiants et des substances psychotropes. Les échantillons prélevés sont ensuite envoyés aux laboratoires régionaux ou au laboratoire central pour les analyses définitives, qui servent de preuves légales dans les procédures judiciaires. Organisée au siège de la troisième Sûreté urbaine, située dans le quartier Moussani, jusqu'à jeudi prochain, cette manifestation constitue également une occasion de sensibiliser les citoyens au numéro vert 1548, au numéro d'urgence 17, ainsi qu'à l'application "Allô Chorta", destinée au signalement de diverses situations et urgences.

R.R

L'INDE FACE À LA RÉSURGENCE DE L'INFLATION ENTRE ALÉAS CLIMATIQUES ET TENSIONS GÉOPOLITIQUES

L'économie indienne, pourtant saluée pour sa croissance remarquable, traverse une zone de fortes turbulences. Après dix-sept mois consécutifs, la hausse des prix à la consommation a réalisé un redressement exceptionnel en juin. Ce brusque retour de l'inflation souligne la fragilité d'un modèle économique très exposé aux aléas climatiques locaux et aux crises géopolitiques internationales.

Par Rihab Taleb

Les dernières statistiques publiées par le ministère indien des Statistiques et de la Mise en œuvre des programmes confirment cette accélération. L'inflation globale s'est établie à 4,38 % en rythme annuel pour le mois de juin, en hausse par rapport aux 3,93 % enregistrés en mai. Ce résultat dépasse les prévisions des principaux cabinets d'analyse financière, qui tablaient sur un taux plus modéré de 4,30 %. Le franchissement de la barre des 4,0 % inquiète particulièrement la Reserve Bank of India, qui s'efforce de maintenir les prix stables pour ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires.

L'indice des prix alimentaires s'est envolé pour atteindre 5,32 % sur un an, porté par la flambée des produits de première nécessité comme les légumes frais et les céréales. Pour tenter de limiter les dégâts et garantir l'approvisionnement des marchés locaux, le gouvernement indien a déjà dû mettre en place des mesures d'urgence, notamment des restrictions strictes sur l'exportation de certaines variétés de riz et des quotas sur le stockage du blé. Malgré ces interventions, les prix continuent de grimper.

Cette année, le phénomène climatique El Niño perturbe la distribution des pluies. Bien que des averses torrentielles aient causé des inondations dévastatrices dans plusieurs régions du nord et de l'ouest, d'autres territoires agricoles cruciaux souffrent d'une sécheresse persistante. L'agence de notation Crisil indique que si le déficit de pluie à l'échelle nationale a été ramené de 40 % à 15 % début juillet, la situation reste critique. Les prévisions du département météorologique indien annoncent des précipitations inférieures de 6 % aux moyennes historiques pour le cœur de l'été. Ce déséquilibre



entre inondations locales et sécheresse prolongée perturbe le calendrier des semis des cultures d'été, comme le riz, le soja et le coton, menaçant directement les revenus des campagnes et entretenant la spéculation sur les marchés de gros.

La reprise des tensions militaires entre les États-Unis et l'Iran autour du détroit d'Ormuz fait peser une lourde menace sur la sécurité énergétique du pays. Ce passage maritime est le point de transit de la moitié des importations indiennes de pétrole brut et de plus de la moitié de ses approvisionnements en gaz naturel. Comme l'Inde importe près de 85 % de ses besoins en hydrocarbures pour faire tourner ses usines et ses transports, la moindre étincelle au Moyen-Orient se traduit immédiatement par une hausse

des prix à la pompe. Les coûts de transport nationaux ont d'ailleurs bondi de 4,3 % en juin, répercutant directement la hausse des cours du baril de brut. La faiblesse de la roupie face au dollar américain renchérit le coût de ces importations d'énergie, créant un effet de double peine pour les finances publiques.

La Reserve Bank of India a décidé de jouer la carte de la prudence lors de sa dernière réunion de politique monétaire en gardant son taux d'intérêt directeur à 5,25 %. Les gouverneurs de la banque centrale se trouvent face à un dilemme complexe. D'un côté, ils doivent éviter de monter les taux brutalement pour ne pas briser l'élan de la croissance économique, qui reste l'une des plus dynamiques du monde. De l'autre, ils ne peuvent pas laisser l'inflation

s'installer dans la durée. L'institution a d'ailleurs révisé ses prévisions à la hausse, estimant que l'inflation moyenne pourrait atteindre 5,1 % sur l'ensemble de l'année budgétaire en cours, tandis que l'inflation sous-jacente, qui exclut l'énergie et l'alimentation, devrait osciller autour de 4,7 %.

Si les prix de l'énergie et des matières premières restent élevés pendant plusieurs mois, les entreprises industrielles et de services n'auront d'autre choix que de répercuter ces coûts supplémentaires sur les consommateurs finaux. Une telle évolution pèserait lourd sur la consommation des ménages, qui reste le principal moteur de l'activité économique en Inde, dans les zones rurales où le budget est déjà très serré.

R.T

FILIÈRE CACAO LES GÉANTS AFRICAINS UNISSENT LEURS FORCES

Par Nawal Bordji

Le continent africain fournit à lui seul environ 70 % du cacao mondial. Confrontés à l'instabilité des prix et aux mutations de la filière, les États producteurs majeurs souhaitent resserrer leurs liens pour peser davantage dans les échanges internationaux.

aC'est à Abuja que devait se tenir, le 14 juillet 2026, le Sommet sur la valorisation du cacao, qui rassemblera le Nigeria (pays hôte), la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Cameroun. D'après un communiqué du ministère nigérian de l'Industrie, cette rencontre devrait aboutir à la création d'une « Alliance pour la valeur ajoutée dans le cacao ».

Cette structure se veut une instance commune permettant aux quatre nations, cumulant près de 66 % de l'offre planétaire, de conduire des négociations, d'élaborer des référentiels et d'échanger avec les places financières en tant que front uni. L'idée d'un rapprochement entre ces poids lourds de la fève n'est toutefois pas inédite.

Quelques semaines auparavant, la Côte d'Ivoire et le Ghana avaient déjà manifesté leur souhait d'associer le Nigeria et le Cameroun à leur coopération, via l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana. Cette instance intergouvernementale, lancée en 2018 par les deux premiers exportateurs mondiaux, a pour objectif d'encadrer le marché,

de protéger les rémunérations des planteurs et de renforcer leur force de frappe face aux grands groupes industriels. Lors d'une réunion de haut niveau organisée le 16 juin 2026 à Abidjan dans le cadre de cette initiative, les présidents ivoirien Alassane Ouattara et ghanéen John Dramani Mahama ont réaffirmé leur volonté d'intensifier la concertation entre pays africains. Ils ont notamment convenu d'unifier leurs prix bord champ et de synchroniser leurs calendriers de commercialisation à partir de la campagne 2026/2027.

En cherchant à harmoniser leurs politiques et à porter une parole collective, les premiers producteurs africains s'inscrivent dans une dynamique déjà observée sur d'autres marchés primaires, où la coopération entre nations exportatrices vise à accroître leur influence. Pour l'heure, cependant, aucun dispositif de régulation des volumes ou des ventes à l'étranger, propre à un véritable cartel, n'a encore vu le jour.

Au-delà de la convergence politique, ce projet répond à des réalités économiques profondes. Malgré leur hégémonie productive, les pays africains restent cantonnés aux étapes amont de la chaîne, tandis que la transformation finale et l'écoulement des produits chocolatés demeurent l'apanage des grands marchés consommateurs. De ce fait, ils prélèvent une part réduite de la valeur ajoutée et subissent plus durement les soubresauts des cotations.

Après un pic historique à 12 906 dollars la tonne en

décembre 2024, les prix sont redescendus entre 3 000 et 4 000 dollars au premier semestre 2026, avant de remonter vers 6 000 dollars début juillet. Cette forte instabilité a accru les inquiétudes des producteurs, qui ne tirent pas toujours pleinement profit des fluctuations des cours mondiaux. L'Alliance pour la valeur ajoutée dans le cacao, officialisée à Abuja, entend précisément « promouvoir la transformation locale, attirer des investissements industriels supplémentaires et unifier les positions africaines face aux nouvelles contraintes du commerce international, en particulier sur la traçabilité et la durabilité ». Il faut rappeler que le Règlement européen sur la déforestation (EUDR), qui entrera en vigueur pour les grands et moyens opérateurs à partir du 30 décembre 2026, constitue également une source de tension pour les exportateurs africains. Ce texte impose une traçabilité parcellaire pour tout cacao destiné au marché européen, qui absorbe environ 60 % des expéditions mondiales.

« L'Alliance s'engage à adopter une position collective sur l'application de ce règlement, notamment pour faire reconnaître les systèmes nationaux de traçabilité et défendre le principe selon lequel les coûts d'adaptation ne doivent pas incomber aux petits producteurs », précise le ministère nigérian de l'Industrie. Reste à traduire cette ambition politique en dispositifs de collaboration concrets et pérennes.

N.B

SOUDAN

L'ONU ALERTE SUR UNE DÉGRADATION RAPIDE DE LA SITUATION AU KORDOFAN-NORD

L'intensification des combats autour d'El-Obeid met en danger des centaines de milliers de civils et menace l'acheminement de l'aide humanitaire.

Par Yacine Boudali

Le Bureau des Nations unies chargé de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a mis en garde contre la forte détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire dans l'Etat soudanais du Kordofan-Nord, en particulier à El-Obeid et dans les zones avoisinantes, où les violences se sont intensifiées depuis le début du mois de juin.

Dans son rapport humanitaire mensuel portant sur mai et juin 2026, rendu public dimanche, l'agence onusienne précise que cette aggravation expose directement des centaines de milliers de civils, parmi lesquels plus de 100.000 déplacés internes.

OCHA indique également que les attaques de drones attribuées aux Forces de soutien rapide (FSR) ont provoqué une augmentation du nombre de victimes civiles, y compris au sein du personnel humanitaire. Ces frappes ont aussi causé d'importants dommages aux infrastructures civiles, touchant des



habitations, des écoles, des structures de santé, des stations-service, des sites accueillant des déplacés ainsi que le réseau électrique. Les partenaires huma-

nitaires signalent, en outre, de graves pénuries de carburant, d'eau potable et de biens de première nécessité.

Le rapport souligne que les besoins

humanitaires dans le Kordofan-Nord ne cessent de croître. Environ 800.000 personnes dans la localité de Sheikan, y compris les habitants d'El-Obeid, auraient besoin d'une assistance, alors que la situation continue de se dégrader.

Le Bureau onusien rappelle qu'El-Obeid représente un centre névralgique pour les opérations humanitaires et logistiques dans les Etats du Kordofan-Nord et du Kordofan-Sud. Toute interruption des voies d'accès à la ville pourrait, selon lui, limiter l'acheminement de l'aide vers les zones prioritaires, notamment Kadugli et Dilling.

Dans ce contexte, OCHA appelle à une désescalade immédiate, à l'arrêt des attaques de drones visant les zones civiles, à la protection des populations et à la garantie d'un accès humanitaire sûr et durable.

Le Bureau insiste enfin sur la nécessité de mesures urgentes et coordonnées afin de sauver des vies, préserver les infrastructures essentielles et assurer l'acheminement de l'aide humanitaire à la hauteur des besoins croissants.

Y.B

CAMEROUN

DEUX TERRORISTES NEUTRALISÉS DANS L'EXTRÊME-NORD DU PAYS

L'armée camerounaise a annoncé lundi avoir éliminé deux membres du groupe terroriste "Boko Haram" lors d'une opération menée à Touro, dans la région de l'Extrême-nord, selon une source sécuritaire. D'après cette source, un groupe de terroristes en provenance du Nigeria projetait de mener une incursion dans cette lo-

calité frontalière. Alertées par des cultivateurs ayant signalé leur présence, les forces de défense ont lancé une opération dans la zone. Les soldats du Bataillon d'intervention rapide (BIR) ont tendu une embuscade avant que les assaillants n'atteignent la localité. Les échanges de tirs ont fait deux morts parmi les assaillants. Plu-

sieurs autres ont été blessés. Cette opération intervient à plus d'une semaine après la mort d'un membre du comité de vigilance local, tué lors d'une attaque attribuée à Boko Haram dans cette localité.

RI

HONGRIE

UN AMENDEMENT CONSTITUTIONNEL AUTORISANT LA DESTITUTION DU PRÉSIDENT

Parlement hongrois a approuvé lundi le 17e amendement à la Loi fondamentale du pays, autorisant la destitution du président s'il refuse de promulguer un amendement constitutionnel adopté par le Parlement. Le texte a été approuvé par 139 voix pour, 6 contre et 0 abstention. Le parti Fidesz de l'ancien Premier ministre Viktor Orban et le Parti populaire chrétien-démocrate (KDNP), son ancien partenaire de coalition, n'ont pas pris part au vote pour protester contre ce qu'ils ont qualifié de mesure antidémocratique. Outre l'établissement d'une procédure selon laquelle le président Tamas Sulyok pourrait être démis de ses fonctions s'il refuse de promulguer un amendement constitutionnel adopté par le Parlement, la modification introduit également, entre autres, une limite de 12 ans pour le mandat des parlementaires, fixe un âge de retraite obligatoire à 70 ans pour les juges de la Cour constitutionnelle.

RI

SOMALIE

26 TERRORISTES D'AL-SHABAB ÉLIMINÉS PAR L'ARMÉE DANS LA RÉGION DU SUD

L'armée nationale somalienne a éliminé 26 membres du groupe terroriste Al-Shabab lors d'une série de frappes aériennes ciblant trois emplacements dans la région du Moyen-Shabelle, dans le sud de la Somalie, a annoncé le ministère somalien de la Défense.

Dans un communiqué publié dimanche, le ministère a indiqué que l'opération avait également permis de détruire un véhicule blindé et un camion-citerne utilisés par les terroristes pour lancer des attaques dans les localités de Cadow Jilib, Geyfo et Qordheere.

"Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts continus des Forces armées nationales somaliennes pour traquer les dirigeants et les membres d'Al-Shabab et réduire la capacité du groupe à organiser et à mener des attaques terroristes", a ajouté le ministère.

Jeudi dernier, l'armée somalienne avait annoncé avoir éliminé 16 membres du groupe terroriste al-Shabab, dont deux commandants, lors d'une opération sécuritaire dans le sud de la Somalie.

RI

CÔTE D'IVOIRE

AU MOINS 24 MORTS ET 36 BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Au moins 24 personnes ont trouvé la mort et 36 autres ont été blessées dans un accident de la route lundi dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, selon un nouveau bilan communiqué par le ministère ivoirien des Transports.

"Ce lundi 13 juillet 2026, aux environs de 11 heures 30 minutes, est survenu un accident mortel de la voie publique sur l'axe Touba - Biankouma, précisément sur le pont Bafing", a indiqué le ministère des Transports dans un communiqué.

L'accident impliquait "un autocar d'une compagnie de transport de personnes en provenance d'Odienné (nord) pour la ville de Yamoussoukro

(centre)", a-t-il ajouté, sans précisions. Un précédent bilan faisait état de 14 morts.

Le ministère ivoirien a également annoncé l'ouverture d'une enquête. En juillet 2025, pas moins de 16 personnes avaient été tuées et 51 blessées dans une collision entre un camion et un autocar de transport en commun, dans le nord du pays.

Entre 1.000 et 1.500 personnes sont tuées en moyenne chaque année sur les routes de Côte d'Ivoire, selon le ministère des Transports, pour 1,5 million de véhicules en circulation.

RI

AZERBAÏDJAN

4^E FORUM MONDIAL DES MÉDIAS SUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LA LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION

Les travaux du 4e Forum mondial des médias ont débuté, lundi, dans la ville de Choucha, en Azerbaïdjan, afin d'examiner le rôle des médias dans la consolidation de la paix, la lutte contre la désinformation, la sécurité numérique et l'éthique journalistique à l'ère de l'intelligence artificielle.

Organisé par l'Agence de développement des médias de la République d'Azerbaïdjan, en coopération avec l'Agence de presse officielle azerbaïdjanaise AZERTAC, le forum de deux jours est placé sous le thème "La mission des médias dans la promotion de la paix : restaurer la vérité et reconstruire la confiance".

Quelque 160 représentants des médias, experts et responsables issus de 54 pays prennent part à cette rencontre, représentant près de 30 agences de

presse internationales, dont l'agence Algérie Presse Service (APS). Le forum examine également les mécanismes et les solutions pratiques permettant de relever les défis croissants de l'espace informationnel mondial, notamment les campagnes de désinformation organisées et les cyber-conflits, ainsi que l'examen des moyens de mobiliser les médias comme outil diplomatique efficace pour enraceriner une culture de la paix et de l'instauration d'un dialogue durable entre les sociétés.

L'ordre du jour se répartit à travers des sessions de dialogue et des discussions bilatérales pour examiner des axes stratégiques notamment la consolidation de la paix et le discours public dans une perspective médiatique, la responsabilité des médias dans la transmission des récits urbains lors des

phases de reconstruction, ainsi que la complémentarité entre la diplomatie médiatique et l'éducation aux médias pour protéger les sociétés.

Le Forum constitue également un espace pour débattre des cadres éthiques et juridiques des réseaux sociaux à l'ère de l'intelligence artificielle, ainsi que des moyens de renforcer le dialogue médiatique transfrontalier afin de parvenir à une solidarité numérique et d'établir des canaux de communication mondiaux durables, capables de restaurer la place de la vérité et préserver la confiance des peuples.

Pour rappel, la première édition du Forum mondial des médias de Choucha s'est tenue en 2022 et a rassemblé jusqu'à présent 600 participants issus de 81 pays.

RI

MANIPULATION DES CAMPAGNES ÉLECTORALES PAR L'IA LE JAPON IMPOSE UN ENCADREMENT ET UNE TRANSPARENCE NUMÉRIQUE

Le Japon impose dès mars prochain le signalement obligatoire des contenus générés par intelligence artificielle sur les réseaux sociaux en période électorale, tout en interdisant la diffusion d'informations fausses ou déformées sur les candidats. Une mesure destinée à garantir l'équité des élections, selon le ministre Yoshimasa Hayashi, mais qui ne prévoit aucune sanction en cas de non-respect, contrairement aux modèles des autres pays.

Par Yakout Abina

Le Japon vient d'adopter un dispositif inédit pour encadrer l'usage des réseaux sociaux en période électorale, une décision qui reflète l'inquiétude croissante face aux dérives liées aux contenus générés par intelligence artificielle. À compter de mars, toute image ou vidéo produite par IA devra être clairement signalée, tandis que la diffusion d'informations fausses ou déformées concernant les candidats sera interdite.

Le ministre des Affaires intérieures et des Communications, Yoshimasa Hayashi, a insisté sur l'importance de ces mesures "Nous estimons que c'est extrêmement important du point de vue de la garantie de l'équité des élections", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, rappelant que des accusations de manipulation par IA avaient déjà entaché la primaire du Parti libéral-démocrate en 2025 ainsi que les législatives de février.

Cette décision intervient alors que les campagnes électorales sont de plus en plus marquées par l'usage d'outils technologiques capables de produire des contenus hyperréalistes. Deepfakes, vidéos truquées et montages sophistiqués peuvent influencer l'opinion publique en diffusant des informations trompeuses ou en discréditant des candidats.

Les exemples abondent. En Slovaquie, une campagne électorale a été perturbée par la diffusion massive d'enregistrements audio générés par IA, attribués à tort à des candidats. En Inde, des vidéos truquées ont circulé lors des élections régionales, suscitant des polémiques et des enquêtes judiciaires. Aux États-Unis, des deepfakes mettant en scène des personnalités politiques ont été partagés des millions de fois sur les réseaux sociaux, obligeant les plateformes à renforcer leurs systèmes de détection. Ces cas montrent que la manipulation numérique n'est plus une hypothèse, mais une réalité qui menace directement la confiance dans les processus électoraux.

Contrairement au modèle européen, les règles imposées par Tokyo ne prévoient pas de



sanctions en cas de non-respect, ce qui suscite des interrogations sur leur efficacité. Le quotidien économique Nikkei estime que cette absence de pénalités traduit la volonté du gouvernement japonais d'éviter les frictions observées entre les États-Unis et l'Europe autour des amendes infligées dans le cadre du Digital Services Act. Le Japon prévoit néanmoins d'imposer aux plateformes des obligations annuelles de transparence et de publier des lignes directrices pour faciliter leur mise en conformité. Les autorités affirment avoir cherché à trouver un équilibre entre la liberté d'expression et la protection du caractère sacré des élections démocratiques.

Au-delà de l'aspect technique, ces affaires posent une question fondamentale, comment préserver la liberté d'expression tout en protégeant l'intégrité des élections ? Les autorités japonaises ont choisi une approche prudente, misant sur la transparence et la sensibilisation

plutôt que sur la sanction. Mais certains experts estiment que cette stratégie risque de se révéler insuffisante face à la rapidité de diffusion des contenus en ligne. D'autres, au contraire, y voient une manière d'éviter une confrontation directe avec les géants du numérique, tout en responsabilisant les acteurs locaux.

Les démocraties doivent désormais s'adapter à une ère où l'information peut être fabriquée en quelques secondes par des algorithmes. Les règles japonaises, même sans sanctions, marquent une étape importante dans cette prise de conscience. Elles rappellent que la technologie, si elle n'est pas encadrée, peut devenir un instrument de manipulation politique. Et elles soulignent l'urgence d'une coopération internationale pour définir des standards communs, capables de protéger à la fois la liberté d'expression et la légitimité des scrutins.

Y.A

APRÈS UNE DÉCISION ANTITRUST CONTRE META CHATGPT DE NOUVEAU DISPONIBLE SUR WHATSAPP

Par Salim Nait Ouguelmim

OpenAI annonce le retour de ChatGPT sur WhatsApp dans plusieurs pays d'Europe ainsi qu'en Suisse, en Islande, au Liechtenstein et en Norvège. Cette reprise intervient à la suite d'une décision de la Commission européenne, rendue dans le cadre d'une enquête antitrust visant Meta.

L'entreprise présente cette nouvelle comme un avantage concret pour les utilisateurs européens : l'assistant est de nouveau utilisable sur WhatsApp dans l'Union européenne, ainsi que dans les pays mentionnés. Pour retrouver l'outil, il suffit d'ajouter à ses conversations le contact vérifié associé à ChatGPT, via le numéro 1-800-CHATGPT (+1 800 242 8478). OpenAI précise qu'il n'est pas nécessaire de créer au préalable un compte OpenAI pour commencer à discuter. La connexion à son compte reste cependant utile, notamment pour accéder à des quotas d'utilisation plus élevés. Elle n'est toutefois pas obligatoire pour démarrer : échanges avec l'IA, importation d'images, envoi de messages vocaux ou génération de contenus peuvent être réalisés dès le départ.

Ce que la décision de Bruxelles oblige Meta à faire

L'annonce d'OpenAI ne détaille pas entièrement l'origine de cette possibilité, pourtant déterminante pour comprendre le caractère temporaire du retour. En effet, la Commission européenne a demandé à Meta, dès le début du mois de juin, de rétablir gratuitement l'accès

à WhatsApp pour les assistants d'IA concurrents de Meta AI, le temps de finaliser son enquête antitrust. À l'époque, Meta disposait d'un délai très court : cinq jours ouvrables pour permettre à des assistants d'IA généralistes tiers d'utiliser l'API WhatsApp Business, selon des conditions similaires à celles qui existaient avant le 15 octobre 2025. En pratique, cela revient à instaurer un accès sans frais.

L'arrière-plan de cette affaire remonte à l'automne 2025. Meta avait alors modifié les règles de son API WhatsApp for Business afin d'exclure les assistants d'IA généralistes tiers, avec ChatGPT et Copilot en première ligne. L'accès natif à l'application était, dans les faits, réservé à Meta AI. Au mois de mars 2026, l'entreprise a fini par rouvrir l'accès à ses concurrents, mais en contrepartie d'un coût. Pour la Commission européenne, ce montant élevé produisait un effet équivalent à celui d'une exclusion totale : les concurrents ne pouvaient pas maintenir un modèle économique réaliste face à un accès devenu trop cher.

Teresa Ribera, vice-présidente exécutive de la Commission européenne, chargée notamment de la transition propre, de la justice sociale et de la compétitivité, a souligné l'urgence de la mesure. Son argument : la concurrence peut s'affaiblir ou disparaître avant même qu'une décision finale ne soit rendue, surtout dans des secteurs qui évoluent très vite. La mesure reste provisoire ; elle s'applique jusqu'à la fin de l'enquête, dont la Commission n'a pour l'instant communiqué aucune date.

Accès et utilisation au quotidien sur WhatsApp

Côté OpenAI, l'accent est mis sur la simplicité de l'expérience utilisateur. Emmanuel Marill, directeur général d'OpenAI pour la région EMEA, indique que ce retour doit permettre à chacun d'utiliser l'IA de son choix sur les messageries qu'il préfère. L'entreprise rappelle aussi que l'accès à ChatGPT a été étendu récemment via d'autres plateformes, notamment Viber et Kakao, dans les pays où ces services sont disponibles.

Pour les utilisateurs en France, l'activation dépendrait de l'indicatif associé au numéro WhatsApp utilisé. OpenAI indique aussi que la mise en disponibilité doit s'étendre progressivement à l'ensemble du territoire européen concerné.

Il faut toutefois garder à l'esprit que cette situation présente un caractère particulier : il ne s'agit pas d'un changement volontaire et durable de la part de Meta, mais d'une obligation temporaire liée à une procédure en cours. De plus, cette réactivation intervient à un moment où OpenAI prépare l'arrivée de la publicité sur la version gratuite de ChatGPT en France. Dans ce contexte, WhatsApp pourrait devenir un relais de diffusion supplémentaire important pour l'entreprise. Si l'enquête de la Commission européenne devait aboutir à une conclusion différente, ou si un autre cadre de conformité était trouvé, l'accès de ChatGPT à WhatsApp pourrait encore être ajusté à l'avenir.

SNO

SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL

JADIS, L’EAU FRAÎCHE AU CŒUR DE L’ÉTÉ...

Bien avant l'invention du réfrigérateur, les habitants des pays chauds savaient déjà garder leur eau fraîche en plein été. Grâce à des techniques ingénieuses comme les jarres en terre cuite, les outres ou les étonnants yakhchals persans, ils maîtrisaient l'art du frais sans électricité. Un savoir-faire millénaire qui pourrait inspirer bien des architectes d'aujourd'hui et de demain.

Par Chaïmaa Sadou

Longtemps avant l'arrivée du réfrigérateur électrique, boire de l'eau fraîche dans les régions chaudes n'était ni un luxe ni une exception. Des siècles durant, les sociétés du Maghreb, du Moyen-Orient, de Perse ou d'Asie avaient mis au point des procédés ingénieux pour rafraîchir l'eau pendant les fortes chaleurs. Ces solutions reposaient sur des principes naturels simples : l'ombre, l'évaporation, la circulation de l'air, l'épaisseur des murs ou le stockage de la glace glanée en hiver.

Les yakhchals ou le génie perse

La plus spectaculaire de ces techniques est celle des anciens Perses avec les yakhchals. Ce mot signifie « puits de glace ». Il désigne d'immenses bâtiments en forme de dôme, visibles encore dans les plaines iraniennes. Datant d'au moins 400 ans avant notre ère, ces édifices étaient de véritables réfrigérateurs géants, utilisés jusqu'aux années 1960. Le dôme conique sert de cheminée thermique : l'air chaud s'échappe par le haut, tandis que l'air froid reste prisonnier dans les profondeurs. Les murs, épais de deux mètres, étaient faits de sarooj, un mortier mêlant sable, argile, œufs, poils de chèvre et cendre isolante. Des tours de vent, les badguirs, sont placées autour pour capter les brises et les rafraîchir.

Durant l'hiver, les villageois acheminent l'eau depuis la montagne via des canaux souterrains appelés qanats. Acheminée à l'ombre, l'eau gèle dans un bassin. Chaque matin, on brise la glace pour l'entreposer dans une vaste salle souterraine. L'opération se répète tout l'hiver, jusqu'à constituer une réserve qui ne fondra jamais, même quand la température extérieure dépassera les 40 degrés. La grande salle se maintient autour de 15 °C toute l'année. Cette prouesse a même permis l'élaboration d'une spécialité locale, le faloodeh, un sorbet à la rose.

La jarre en terre cuite et l'outre

À côté de ces constructions monumentales, des solutions plus modestes étaient utilisées au quotidien. La jarre en terre cuite est une invention universelle. Son secret : l'eau suinte à travers les pores de l'argile et s'évapore à la surface. Cette évaporation absorbe la chaleur, refroidissant naturellement le liquide. Pour améliorer ce refroidissement, ces récipients étaient placés à l'ombre, dans une cour ou près d'une fenêtre. Dans les maisons traditionnelles, on choisissait les endroits les plus frais : un patio, une cave ou un coin semi-enterré.

L'outre occupait aussi une place importante, surtout chez les voyageurs. Fabriquée en peau



animale, elle permettait de transporter l'eau tout en la protégeant de la chaleur directe. Elle favorisait une légère évaporation, donc un certain rafraîchissement. L'outre était précieuse pour sa solidité et sa capacité à accompagner les déplacements dans des régions où l'eau était rare.

L'architecture ancienne jouait également un rôle essentiel. Dans les pays chauds, les habitations étaient conçues pour résister aux températures extrêmes. Les murs épais en terre ou en pierre limitaient les écarts de température. Les pièces basses, les caves et les cours intérieures conservaient une fraîcheur relative, même au cœur de l'été. On y déposait les provisions, mais aussi l'eau destinée à la consommation quotidienne.

Ce savoir-faire du frais n'était pas seulement technique. Il relevait aussi d'une organisation sociale remarquable. Les yakhchals n'étaient pas réservés à une élite. Ils étaient ouverts à tous les villageois, marchands ou simples familles. Chacun pouvait y déposer ses provisions et venir y chercher de l'eau fraîche. C'était l'affaire de la communauté.

Ces pratiques rappellent une évidence : bien avant la technologie moderne, les hommes sa-

vaient tirer profit de la nature avec intelligence. Sans moteur ni électricité, ils maîtrisaient déjà des formes de refroidissement sobres et efficaces.

À l'heure où la consommation d'énergie devient une préoccupation majeure, ces techniques anciennes retrouvent une étonnante actualité. Des architectes contemporains s'inspirent déjà des yakhchals pour concevoir des bâtiments utilisant les ressources naturelles afin de réguler la température. Boire frais autrefois ne relevait pas du miracle, mais d'un art de vivre adapté au climat. Jarres poreuses, outres, caves et yakhchals témoignent d'un patrimoine technique d'une grande ingéniosité. L'eau fraîche en été n'est pas une conquête récente, mais une préoccupation que l'humanité a su résoudre il y a des millénaires. Des yakhchals aux jarres en terre cuite, ces techniques nous enseignent que l'ingéniosité ne se mesure pas à la consommation d'énergie, mais à la capacité de composer avec son environnement. À l'heure où l'énergie coûte cher et où le climat se réchauffe, ces savoirs anciens offrent des pistes inspirantes pour un avenir plus sobre et plus frais. Et sans se ruiner.

C.S

RÉSURRECTION VÉGÉTALE PLUS DE 1.000 HECTARES DE FORÊTS HUMIDES RESTAURÉS À MADAGASCAR

Un total de 1.132 hectares de forêts humides dégradées ont été restaurés dans le nord de Madagascar entre 2021 et 2025 grâce à la mobilisation des communautés rurales, a annoncé lundi le Fonds mondial pour la nature (WWF) Madagascar sur les réseaux sociaux.

Selon le WWF Madagascar, cette superficie restaurée dépasse largement l'objectif initial de 800 hectares fixé par cette organisation.

Les communautés locales ont participé à l'identification des zones à restaurer ainsi qu'au choix des méthodes de restauration les plus adaptées, ce qui a permis d'engager un processus de régénération naturelle des forêts dégradées, selon la même source.

Le WWF Madagascar a noté que la restauration forestière ne se limitait pas à la plantation d'arbres,

mais visait avant tout à permettre aux écosystèmes de se reconstituer progressivement, de retrouver leur équilibre naturel et de renforcer leur résilience face aux pressions environnementales.

D'après la même source, les premiers résultats ont montré un retour progressif des espèces animales et végétales locales, une amélioration de la fertilité des sols ainsi qu'un renforcement de la résistance des forêts aux effets du changement climatique.

Au-delà de la préservation des espaces forestiers, cette restauration a également contribué à la protection des sources d'eau, à la préservation des rizières et des terres agricoles, au retour de la biodiversité et à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines.

R.Env

LUTTE CONTRE LES INCENDIES 78 KM DE PISTES FORESTIÈRES POUR OUM EL BOUAGHI

Les travaux d'aménagement de 78 km de pistes forestières ont été lancés à travers plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris mardi auprès de la conservation des forêts. Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de gestion des ressources, des études et des programmes à la conservation des forêts, Nabil Afri, a indiqué que les massifs forestiers concernés par l'aménagement des pistes se répartissent sur les communes d'Oum El Bouaghi, d'El Djazia, de Ksar Sbahi, d'Oued Nini, de Dhalaa, de Rahia, d'Ouled Hamla, de Souk Naamane, d'Ouled Gassem, d'Ain Fakroun et de Hanchir Toumeghni.

L'enveloppe financière réservée aux travaux d'aménagement de ces pistes, confiés à l'entreprise régionale de génie rural et à trois entreprises privées, est estimée à 156 millions DA dégagés du programme sectoriel de 2026, a ajouté la même source.

M. Afri a souligné que l'objectif de cette opération est de faciliter l'accès à ces massifs forestiers lors des opérations d'intervention de lutte contre les incendies de forêts ainsi que de surveillance du patrimoine forestier.

R.Env

FESTIVAL NATIONAL DU COSTUME ALGÉRIEN

LA 8^e ÉDITION DU 20 AU 23 JUILLET

AU BASTION 23

Plus de 40 artisans et créateurs venus de 20 wilayas participeront à la 8e édition du Festival national du costume algérien, qui se tiendra à Alger du 20 au 23 juillet sous le thème : « De la djebba à la blousa : des créations innovantes au service d'une identité authentique », a annoncé mardi dans la capitale la commissaire de cette manifestation.

Par Tinhinane Bendahmane

Animant une conférence de presse au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), qui accueillera cet événement culturel, Mme Faiza Riache a expliqué que cette rencontre entend « mettre en valeur le costume traditionnel algérien comme l'un des fondements de l'identité nationale », tout en promouvant les métiers de l'artisanat et en stimulant une créativité puisant son inspiration dans le patrimoine. Évoquant le thème retenu cette année, elle a souligné que « la djebba et la blousa sont des vêtements du quotidien qui ont accompagné la femme algérienne à différentes étapes de son existence », aussi bien dans les instants heureux que lors des périodes de deuil, pendant les cérémonies officielles comme dans la vie de tous les jours. Elle a ajouté que le Festival « ne se limite pas à ces deux tenues, mais met également à l'honneur l'ensemble des costumes traditionnels du pays afin d'illustrer toute la richesse de la diversité culturelle et géographique de l'Algérie ». La commissaire a précisé que cette édition s'organise autour de quatre grands axes, dont un volet scientifique consacré à la documentation de l'histoire de la djebba et de la blousa, ainsi qu'à l'étude du costume algérien et de l'ensemble de ses accessoires.

Le deuxième axe est dédié aux designers et aux artisans. Cette édition connaît « une participation sans précédent », grâce notamment à l'ouverture des inscriptions en ligne, qui a permis de réunir « plus de 40 artisans et créateurs représentant 20 wilayas », auxquels s'ajoute « la présence de membres de la communauté algérienne établie à l'étranger, qui prendront part aux expositions, aux ateliers ainsi qu'au défilé inaugural ».

Les organisateurs ont aussi inscrit au programme un espace consacré à la formation, avec

DES BAIGNADES POUR TOUS

LANCEMENT D'UN PROGRAMME VISANT À GÉNÉRALISER L'ACCÈS AUX PISCINES DE PROXIMITÉ

La Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran a lancé un programme saisonnier pour permettre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes, notamment ceux résidant dans les zones éloignées, de bénéficier des piscines de proximité réparties à travers les différentes communes de la wilaya, a indiqué son directeur, Adel Tedjar.

Le même responsable a précisé que 16 piscines de proximité ont été mobilisées pour la mise en œuvre de ce programme.

Les inscriptions des bénéficiaires s'effectuent au niveau des maisons de jeunes, chargées d'établir les listes des participants, de leur assurer une couverture d'assurance, ainsi que leur transport vers les piscines, conformément à un plan d'organisation visant à élargir le nombre de bénéficiaires de ces infrastructures sportives et de loisirs durant la saison estivale.

Ce programme s'inscrit dans le cadre des efforts visant à rapprocher les infrastructures sportives des citoyens et à permettre aux enfants et aux jeunes de profiter des espaces de baignade dans des conditions sécurisées et encadrées, grâce à l'implication des différentes structures relevant du secteur de la jeunesse et des sports.

Par ailleurs, le secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya d'Oran continue de renforcer ses infrastructures de base. Ainsi, le wali d'Oran, Brahim Ouchène, a procédé, la semaine dernière, à l'inauguration d'une nouvelle piscine de proximité dans le quartier de Bouâmama, dotée d'équipements modernes et encadrée par un personnel spécialisé, afin d'accueillir un nombre important de jeunes, ce quartier étant l'un des plus grands ensembles résidentiels de la wilaya.

Le wali a également inauguré une nouvelle auberge de jeunesse dans la commune de Mers El Hadjadj d'une capacité de plus de 50 lits. Cette nouvelle structure porte la capacité totale d'hébergement des auberges de jeunesse relevant du secteur à plus de 850 lits à travers la wilaya, dans le cadre du renforcement des infrastructures destinées à l'accueil des jeunes et à la dynamisation des activités touristiques et de jeunesse tout au long de l'année, a ajouté le même responsable.

RS



des ateliers pratiques spécialisés dans les techniques traditionnelles de broderie et de couture.

Le programme prévoit également plusieurs conférences dédiées à la blousa, mettant en lumière l'histoire de cette tenue féminine de l'ouest algérien ainsi que les démarches engagées pour

son inscription sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. D'autres rencontres traiteront de la sécurité culturelle et du rôle joué par la société civile dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Algérie.

T.B

PROGRAMME NATIONAL DE FORMATION "SANAA" : PLUS DE 3.400 STAGIAIRES RENFORCENT LEURS COMPÉTENCES À DJELFA

Quelque 3.464 stagiaires ont bénéficié du programme national de formation "Sanaa", organisé récemment dans les différents établissements de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Djelfa, a-t-on appris, mardi, de la Direction locale de la formation professionnelle.

Selon le directeur local du secteur, Abderrazak Goudjil, la 1re phase de ce programme, organisée durant les trois dernières semaines, a permis aux jeunes stagiaires de perfectionner leurs

compétences dans plusieurs spécialités fortement demandées sur le marché de l'emploi, notamment la plomberie, l'électricité générale, la soudure, ainsi que le froid et le chauffage.

Encadrées par des enseignants et formateurs des établissements du secteur, ces sessions ont également porté sur le développement des compétences dans les métiers manuels afin de faciliter l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

Toutes les ressources matérielles nécessaires ont été mobili-

sées, notamment les équipements spécialisés des centres de formation, pour contribuer au succès de cette initiative organisée sous le slogan "Perfectionner les talents, acquérir un métier".

Les participants ont salué cette initiative, notamment sa généralisation à l'ensemble des centres relevant du secteur, qui en a fait une opportunité accessible à tous, selon les témoignages de plusieurs bénéficiaires de cette formation.

RS

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL AÏSSAOUA DU 21 AU 25 JUILLET

22 TROUPES VENUES DE PLUSIEURS WILAYAS Y PARTICIPENT

La ville de Constantine accueillera, du 21 au 25 juillet courant la 15e édition du Festival culturel national Aïssaoua, avec la participation de 22 troupes représentant plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris mardi auprès du commissaire du festival. Cette édition, la première du genre dans la wilaya, est organisée sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et la supervision du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, sous le slogan " L'Aïssaoua, un patrimoine qui nous rassemble et une culture qui nous unit", a précisé le commissaire de la manifestation, Ahmed Benkhelaf, lors d'une conférence de presse animée au Théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani. L'organisation de cette édition à Constantine vise à " valoriser ce patrimoine spirituel authentique et à mettre en relief ses dimensions culturelle et nationale, avec la participation des cheikhs et des disciples de la confrérie de l'Aïssaoua", a-t-il ajouté. Le programme des soirées artistiques, qui se dérouleront au niveau du même théâtre régional, débutera par "La nuit du Fath", avec la participation de l'associa-

tion " Ischrak Bouna " (Annaba) et des artistes Abbas Righi et Abdeljalil Semmar. Il sera suivie de " La nuit du S'maâ ", animée par les associations " Wissal pour la préservation du patrimoine " (Médéa) et " El Qadiria " (Oum El Bouaghi), aux côtés de cheikhs de Constantine, puis par " La nuit du Chaouq " (La nostalgie), à laquelle prendront part l'association " Aïssaoua Sidi Saïd " (Mostaganem), l'association culturelle " Temgout " (Tizi Ouzou) et l'artiste Zineddine Bouchaâla.

Les festivités se poursuivront ensuite avec les nuits de " La Hadra " et des " Anwar ", selon M. Benkhelaf. Ces soirées seront également marquées par l'hommage qui sera rendu à plusieurs cheikhs éminents de l'Aïssaoua, à l'instar d'Obeïd Charef Belkacem, Zineddine Ben Abdallah, Abderrahmane Hasrouri et Mohamed Salah Hefnaoui, a indiqué le même responsable. Ce dernier a, par ailleurs, révélé qu'en marge des représentations officielles, un programme de proximité a été tracé à travers les wilayas de Mila et de Guelma, avec la participation de troupes d'Aïssaoua, dans le but de rapprocher cet art patrimonial du grand public.

Le programme du festival prévoit également des conférences animées par des enseignants et des chercheurs spécialisés au Musée national public des arts et des expressions culturelles traditionnelles " Palais Ahmed Bey ", axées sur " le rôle des confréries soufies dans la préservation de l'identité nationale " et " le S'maâ soufi ". Des séances de récitation et de dikr seront également organisées au niveau des zaouïas et de certains espaces patrimoniaux, à l'image de la zaouïa Sidi Abderrahmane Bachtarzi (Rahmaniya), de la zaouïa Sidi Rached et de Dar Bahri des Ouasfanes. Dans le même sillage, M. Benkhelaf a rappelé que le Commissariat de cette 15e édition du Festival culturel national Aïssaoua organise un concours national destiné aux jeunes troupes s'intéressant à l'art de l'Aïssaoua.

Ce concours portera sur les chants religieux (Mad'ih), les poèmes (Qasa'id) et les noubas, avec pour condition essentielle le respect de l'authenticité de l'art de l'Aïssaoua et la préservation de ses spécificités patrimoniales et spirituelles.

RC

INFRASTRUCTURES SPORTIVES À ORAN

LE STADE AHMED-ZABANA RÉNOVÉ ET BIENTÔT PRÊT POUR LA NOUVELLE SAISON

Les travaux de réhabilitation et de modernisation du stade Chahid Ahmed-Zabana d’Oran se poursuivent à un rythme soutenu. Selon l’Office du complexe omnisports d’Oran, cette infrastructure sportive sera prochainement prête à accueillir les rencontres de la nouvelle saison.

Par Hamida Indja

Les travaux de réhabilitation et de modernisation du stade Chahid Ahmed-Zabana progressent rapidement et devraient s’achever dans les prochains jours. D’après l’Office du complexe omnisports d’Oran, cette enceinte sera en mesure d’accueillir les matchs de la prochaine saison sportive. Le projet porte sur une rénovation complète des différentes installations du stade. Il comprend notamment le remplacement du revêtement synthétique de la pelouse, l’aménagement de la tribune d’honneur, ainsi que la réhabilitation des vestiaires et des autres infrastructures de l’enceinte.



Ces travaux visent à moderniser les équipements du stade et à offrir

de meilleures conditions d’accueil aux sportifs, aux officiels et aux supporters.

Au cours de la saison 2025-2026, le stade Ahmed-Zabana avait accueilli plusieurs rencontres du MC Oran. Le club dispute désormais ses matchs de Ligue 1 au stade Miloud-Hadefi. De son côté, l’ASM Oran, qui évolue en Ligue 2, a également disputé plusieurs rencontres dans cette enceinte sportive.

Selon la même source, l’achèvement prochain des travaux permettra au stade Ahmed-Zabana de retrouver sa place parmi les principales infrastructures sportives de la wilaya d’Oran et de reprendre pleinement ses activités dès le début de la prochaine saison sportive.

HI

SANTÉ DES SPORTIFS

L’ANAMS LANCE UNE CAMPAGNE NATIONALE DE BILANS MÉDICAUX

L’Association nationale algérienne de médecine du sport (ANAMS) a lancé, depuis Oran, une campagne nationale de bilans médicaux destinée aux sportifs en prévision de la nouvelle saison sportive. Cette initiative sera progressivement étendue à l’ensemble des wilayas du pays afin de renforcer la prévention et le suivi médical des athlètes.

L’Association nationale algérienne de médecine du sport a donné le coup d’envoi, dans la wilaya d’Oran, de cette campagne nationale de bilans médicaux destinée aux sportifs en préparation de la nouvelle saison. Selon un communiqué publié mardi par l’association, cette opération sera progressivement élargie à toutes les wilayas du pays.

Cette campagne a pour objectif de développer la culture de la prévention, de préserver la santé des sportifs et d’améliorer leur préparation physique et médicale, afin de leur permettre de participer aux prochaines compétitions dans les meilleures conditions.

L’ANAMS, dont le siège est situé à Oran, invite tous les clubs sportifs à prendre contact avec elle via sa page officielle afin de fixer les rendez-vous pour les examens médicaux et de bénéficier des prestations proposées dans le cadre de cette campagne.

Cette opération est organisée en coordination avec la clinique El Kendi d’Oran, spécialisée dans la médecine du sport et la rééducation fonctionnelle. Les sportifs bénéficieront d’un bilan médical

complet comprenant un examen cardiovasculaire avec électrocardiogramme, une évaluation de l’appareil respiratoire, un contrôle des muscles et des articulations, des analyses biologiques, ainsi que plusieurs mesures anthropométriques et évaluations physiques.

L’association rappelle que cette initiative confirme son engagement en faveur du renforcement du suivi médical des sportifs et du développement de la culture de la prévention dans le milieu sportif. Elle vise également à limiter les risques de blessures et à favoriser le dépistage précoce des problèmes de santé susceptibles d’avoir un impact sur les performances des athlètes.

HI

HANDBALL/EQUIPE NATIONALE

22 JOUEURS CONVOQUÉS POUR UN STAGE DE PRÉPARATION À ALGER

Un stage de préparation à Alger, qui s’étalera jusqu’au 1er août, dans le cadre de la poursuite de sa préparation en vue des prochaines échéances internationales, a annoncé la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Ce regroupement, dirigé par le sélectionneur national Raul Alonso Sanguino, réunit 22 joueurs. Il permettra de poursuivre le travail physique et technico-tactique, tout en renforçant la cohésion du groupe avant les compétitions internationales à venir.

Selon la FAHB, ce stage s’inscrit dans la continuité du programme de préparation mis en place pour maintenir et améliorer le niveau de compétitivité de la sélection nationale. Le staff technique mettra l’accent sur l’optimisation de la condition physique des joueurs,

la perfectionnement des aspects techniques et tactiques ainsi que le renforcement des automatismes collectifs. Ce nouveau regroupement intervient un mois après le stage de suivi médico-technique organisé du 8 au 10 juin à l’Ecole supérieure d’hôtellerie et de restauration d’Alger (ESHRA) à Ain Benian. Ce précédent rassemblement était consacré aux examens médicaux, aux tests physiques et à l’évaluation de l’état de forme des internationaux afin d’établir des programmes d’entraînement individualisés durant l’intersaison.

La sélection algérienne poursuit ainsi sa montée en puissance en prévision de ses prochaines sorties internationales, notamment les Jeux méditerranéens de Tarente-2026, prévus du 21 août au 3 septembre.

Versée dans le groupe B, l’Algérie affrontera la Tunisie, la Grèce et Chypre, avec en point d’orgue un derby maghrébin face aux Tunisiens lors du premier tour.

Liste des joueurs convoqués :

Yahia Zemouchi, Merouane Bouziane, Salim Mezaza, Yacine Ben Massoude, Walid Abed Boumediene, Messaoud Berkouss, Abd Errafik Bounb, Manis Makboule, Abd Errafik Hamzaoui, Naïm Zohir, Abd Elghani Allag, Mohamed Chaouèche, Mohamed Ali Ben Diab, Chemss Dine Lakikza, Ramy Sidi Aïssa, Ahmed Anis Mahdi, Mohamed Loucif, Merouane Bendridi, Abd Erraouf Sadi, Zine Dine Boughaba, Abd Elazize Bouhal, Djalil Zenadi.

RS/APs

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS - MC ALGER

AZZEDINE DOUKHA NOUVEL ENTRAÎNEUR DES GARDIENS

Le MC Algérie, club champion d’Algérie en titre, a annoncé mardi la nomination de l’ancien portier international Azzedine Doukha en tant que nouvel entraîneur des gardiens.

Agé de 40 ans, Doukha intègre ainsi le staff technique du Tunisien Khaled Benyahia, déjà composé de l’entraîneur adjoint Karim Delhoum et du tandem de préparateurs physiques Yacine Bouacida - Ahmed Haddad.

Pour rappel, Azzedine Doukha avait porté les couleurs du MCA en tant que gardien de but pendant la saison 2008-2009 et il y revient cet été en tant qu’entraîneur. Il a également porté les couleurs de plusieurs autres clubs en Algérie et à l’étranger. En sélection nationale, Doukha avait été sacré champion d’Afrique avec les Verts en 2019.

La Direction mouloudéenne a nommé également l’expérimenté Boualem Charef au poste de Directeur technique sportif du club (DTS), en attendant de finaliser d’autres transferts, susceptibles de l’aider à atteindre ses objectifs, aussi bien sur le plan national qu’en Ligue des Champions.

Côté effectif, le MCA a annoncé le recrutement de quatre nouveaux joueurs jusqu’ici, à savoir : Si-

riman Konaté, Merouane Mehdaoui, Ben Ahmed Kohili et Mohamed Islam Abdelkader, alors que quatre autres opérations sont en cours de finalisation, pour compléter l’effectif en vue de la prochaine saison.

Cernant les départs, le Mouloudia a confirmé les libérations de Chamseddine Boubatche et Rostom Dendaoui. "D’autres dossiers sont en cours de traitement avec la volonté de préserver les intérêts du club", précise le club.

La direction a également annoncé avoir trouvé un accord avec le défenseur central Ayoub Ghazala et l’attaquant Sofiane Bayazid pour la prolongation de leurs contrats, tout en poursuivant les discussions avec d’autres cadres de l’effectif, dans la perspective de remplir et de préserver ainsi l’ossature de l’équipe.

Enfin, côté préparation d’avant-saison, la direction algéroise a jeté son dévolu sur l’Autriche, où elle a déjà programmé deux matchs amicaux, contre les Sud-Africains Mamelodi Sundowns et Al-Hilal saoudien, respectivement les 25 et 29 juillet.

RS/APs

ATHLÉTISME/CHAMPIONNAT D’AFRIQUE DU NORD U18

L’ALGÉRIE PRÉSENTE AU RENDEZ-VOUS DE TUNIS

L’Algérie prendra part aux Championnats d’Afrique du Nord d’athlétisme des moins de 18 ans, prévus les 17 et 18 juillet à Ain Draham (Tunisie), avec une délégation composée exclusivement d’athlètes ayant réalisé les minima qualificatifs pour les Championnats arabes U18, prévus en septembre prochain en Egypte, a indiqué mardi la Fédération algérienne d’athlétisme (FAA).

Selon le programme établi, la délégation algérienne ralliera la Tunisie dans l’après-midi du mercredi 15 juillet, tandis que le retour en Algérie est prévu pour le dimanche 19 juillet, au lendemain de la clôture

de la compétition, précise la même source.

Cette compétition s’inscrit dans le cadre du programme de préparation en vue des prochains Championnats arabes U18 et constitue une étape importante pour évaluer le niveau de préparation des jeunes talents algériens, tout en leur offrant l’occasion de se mesurer à la concurrence régionale.

La délégation algérienne ambitionne de réaliser de bonnes performances et de représenter dignement les couleurs nationales lors de ce rendez-vous maghrébin.

RS/APs

INAUGURATION DE LA 15^e ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE HAWZIE

TLEMCCEN CÉLÈBRE LA RICHESSE DU PATRIMOINE MUSICAL ALGÉRIEN

Intitulée « Le Hawzi, des cordes derrière les remparts », la 15^e édition du Festival culturel national de la musique Hawzie a été inaugurée lundi dernier au Grand Bassin (Sahridj Lembada), situé au centre-ville de Tlemcen.

Par Ikram Haou

Plus de 300 musiciens et musiciennes représentant 14 écoles nationales spécialisées dans ce genre musical, venus notamment de Tlemcen, Mostaganem, Oran, Sidi Bel-Abbès et d'autres wilayas, prennent part à ce festival.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence des autorités locales. Dans un message lu en son nom par la représentante du ministère, Mme Wassila Bouhlassa, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a souligné que la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, en particulier du patrimoine musical algérien dans toute la diversité de ses écoles et de ses styles, constitue un choix stratégique.

Selon la ministre, cet héritage civilisationnel reflète à la fois la diversité et l'unité de l'Algérie, tout en illustrant la richesse culturelle dont le pays est fier à l'échelle nationale et qu'il s'attache à faire connaître aux niveaux régional et international.

Elle a également indiqué que d'importants efforts sont déployés pour organiser ces festivals nationaux, en offrant des espaces de création, de formation et d'échange d'expériences. Ils constituent aussi une occasion de découvrir de jeunes talents, d'encourager la recherche universitaire et de documenter le patrimoine afin que ce précieux héritage culturel demeure vivant dans la mémoire des générations futures.

La ministre a conclu son message en évoquant les richesses culturelles de la wilaya de Tlemcen, considérée comme un symbole de mémoire culturelle et l'une des plus importantes cités



ayant contribué à façonner la sensibilité artistique algérienne. Elle a ajouté que le choix du thème de cette édition constitue une lecture de la mémoire d'une ville historique qui a su faire de ses remparts des espaces de création.

Il convient de rappeler que la cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par des prestations de musique hawzi proposées par l'association culturelle « Riyad El Andalous » de Tlemcen, ainsi que par des récitals interprétés par les artistes Adlane Ferghani, Meriem Benallal et Sabrina Bouadj. Un salon consacré aux produits de l'artisanat traditionnel a également été organisé. De son côté, le commissaire du festival, M. Amine Boudefla, a indiqué que cette manifestation se poursuivra jusqu'au 17 juillet, tout en soulignant son importance. Il a affirmé que le patrimoine musical du Hawzi constitue un héritage vivant représentant l'identité culturelle, fruit d'un savoir-faire transmis

de génération en génération et d'un art préservé par des écoles musicales ancestrales qui en ont sauvegardé les règles et les fondements.

D'autres activités artistiques sont programmées dans le cadre de ce festival, notamment une exposition consacrée à la Noubia andalouse et à l'histoire de la musique andalouse à travers les écoles de Tlemcen, d'Alger et de Constantine, organisée au Palais de la culture « Abdelkrim Dali », ainsi qu'une exposition du costume traditionnel algérien au Centre d'interprétation du costume traditionnel algérien de Tlemcen.

Des ateliers de formation destinés aux jeunes sur les nouvelles techniques de pratique des différents instruments de musique sont également prévus, de même que des conférences, des rencontres scientifiques et des journées portes ouvertes au profit des associations de musique andalouse, a ajouté le commissaire. Par ailleurs, plusieurs soi-

rées musicales consacrées au Hawzi seront animées par des artistes et des associations spécialisées dans ce répertoire, notamment Brahim Hadj Kacem, qui assurera le concert de clôture.

En conclusion, le commissaire M. Boudefla a souligné que cette édition se distingue par l'adoption de l'initiative de « l'économie violette », qui consiste à intégrer la dimension culturelle dans les processus économiques à travers le tourisme local. Cette démarche repose sur la sensibilisation des agences de voyages, des hôtels, des restaurants ainsi que des espaces d'exposition d'œuvres d'art, en coordination avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya. L'objectif est de réduire les tarifs durant cette période estivale afin d'attirer davantage de touristes et de leur faire découvrir, en particulier, le patrimoine culinaire traditionnel de Tlemcen.

I.H

COLLOQUE SUR LE THÉÂTRE AFRICAIN POUR DES RECHERCHES PLUS RIGOREUSES SUR LES ARTS DE LA SCÈNE

Par Halim Derdar

Réunis mardi à Alger dans le cadre d'un colloque international consacré à la pratique du théâtre en Afrique, organisé à l'occasion de la première édition du Festival algéro-africain du théâtre universitaire, des chercheurs et universitaires algériens et étrangers ont unanimement plaidé en faveur de la création d'une plateforme académique dédiée au théâtre africain.

Prenant la parole lors de cette rencontre, Kamel Boumenir, de l'Université Alger 2 « Abou El-Kacem Saâdallah », a estimé que les chercheurs spécialisés dans le théâtre universitaire africain sont appelés à élaborer un discours critique en phase avec les évolutions, la dynamique et le développement de cette expression artistique.

Il a ajouté que cette rencontre revêt une importance particulière puisqu'elle permet d'étudier le théâtre africain comme une expérience vivante et en constante évolution, qui mérite d'être écoutée, analysée et intégrée aux approches universitaires, tout en invitant à repenser les liens entre la pratique théâtrale et la recherche académique. Le dramaturge égyptien

Abdou Azerae s'est, pour sa part, attardé sur les rapports entre l'art et le savoir, tout en mettant en avant les spécificités du théâtre égyptien en tant que composante essentielle du théâtre africain.

De son côté, Idris Guergoua, de l'Université de Sidi Bel Abbès, a insisté sur l'importance de préserver la mémoire théâtrale africaine, en soulignant le rôle fondamental des archives et des documents historiques dans la sauvegarde de cet héritage culturel.

Il a également affirmé que la documentation des expériences théâtrales doit reposer sur un travail de terrain mené auprès des créateurs du spectacle en Afrique, tout en s'inspirant des expériences algériennes et africaines en matière de transcription, rappelant que de nombreux acteurs de la scène n'ont jamais consigné leurs parcours par écrit.

À cette occasion, il a proposé la création de laboratoires et de centres universitaires spécialisés dans les études théâtrales africaines, la mise en place d'une académie chargée du suivi, de la classification et de la documentation du répertoire théâtral africain, ainsi que la création d'un musée national consacré au théâtre africain.

Pour sa part, Lakhdar Man-

souri, de l'Université d'Oran, a mis l'accent sur la nécessité de mieux valoriser le patrimoine du Diwan dans les créations théâtrales. Il a souligné que cette démarche exige une connaissance approfondie de cet héritage ainsi qu'une coopération étroite avec la communauté qui en est dépositaire, afin d'en garantir une restitution fidèle, respectueuse de ses valeurs et de sa portée symbolique.

Placée sous le thème « La pratique théâtrale en Afrique : expériences de la scène et perspectives de l'encadrement académique », cette rencontre scientifique s'inscrit dans le programme de la première édition du Festival algéro-africain du théâtre universitaire, inaugurée lundi sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts.

Évoquant les objectifs de cette initiative, le commissaire du festival, Azzedine Rebiga, a indiqué qu'elle ambitionne de poser les fondements d'une action théâtrale universitaire durable, capable d'impulser une dynamique collective structurée, en parfaite adéquation avec les orientations de l'État algérien en faveur du renforcement de sa dimension africaine.

H.D

1^{er} FESTIVAL ALGÉRO-AFRICAIN DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE LA MAURITANIE PRÉSENTE SON SPECTACLE « ECH'CHAÏRA »

La Mauritanie a ouvert, lundi à Alger, la compétition officielle de la première édition du Festival algéro-africain du théâtre universitaire (AATUF) avec la pièce « Ech'Chaïra » (Le Rite), présentée par l'Université de Nouakchott. Organisé jusqu'au 20 juillet, ce rendez-vous continental a été inauguré au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), tandis que la représentation mauritanienne s'est déroulée au Théâtre municipal d'Alger-Centre.

Écrite et mise en scène par Abdelfettah Selli, cette création de 42 minutes mêle les codes de la dramaturgie contemporaine aux références du patrimoine hassani.

Considérée comme l'une des œuvres marquantes du théâtre mauritanien contemporain, elle aborde les thèmes de l'identité, des mutations sociales et des relations entre l'individu et son environnement.

Portée par les comédiens Khadija Adjdidou et Salem Aali, la pièce alterne l'arabe classique et le dialecte hassani, renforçant ainsi son authenticité et son enracinement culturel. Inspirée des rites et traditions mauritaniens, elle transforme une pratique coutumière en une métaphore théâtrale qui interroge les valeurs, la mémoire collective et les évolutions de la société. L'œuvre s'inscrit dans le courant du théâtre saharien, en associant les procédés du théâtre épique à ceux du théâtre documentaire, tandis que la scénographie épurée de Mohamed Aziz met en valeur les tensions psychologiques des personnages.

Placée sous le slogan « L'Afrique se retrouve sur la scène du théâtre universitaire », cette première édition de l'AATUF rassemble des universités de seize pays africains. Le programme comprend une dizaine de spectacles en compétition, des représentations hors concours, des spectacles de rue, un concours du meilleur texte théâtral ainsi qu'un colloque international consacré au théâtre africain.

À travers cette manifestation, les organisateurs ambitionnent de faire de l'université un espace de dialogue, de création et d'échanges culturels entre les jeunes du continent, tout en renforçant les liens artistiques et intellectuels entre les pays africains.

H.D

DÉFENSE

L'EUROPE NE PEUT PLUS COMPTER SUR LES ÉTATS-UNIS

L'Europe reconnaît ne plus pouvoir « sous-traiter » sa défense aux États-Unis. Le temps où l'Europe pouvait déléguer la responsabilité de sa sécurité aux États-Unis est révolu, estiment le secrétaire général de l'Otan Mark Rutte et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen.

Par Alexandre Lemoine
In mondialisation.ca, 12
juillet 2026

Des contrats d'un montant de 50 milliards de dollars ont été signés lors du sommet de l'Otan à Ankara. Le secrétaire général de l'Alliance Mark Rutte a annoncé « une nouvelle ère de coopération industrielle transatlantique » entre les États-Unis et l'Europe. Toutefois, en marge du sommet, des doutes se font entendre: la coopération militaire avec Washington entre en contradiction avec le concept « Achetez européen ». Dans quelle mesure la création d'un complexe militaro-industriel européen indépendant des États-Unis est-elle réaliste?

Lors du forum de l'industrie de défense à Ankara, organisé dans le cadre du 36e sommet de l'Otan, des contrats d'un montant total de plus de 50 milliards de dollars ont été signés, rapporte Euractiv.

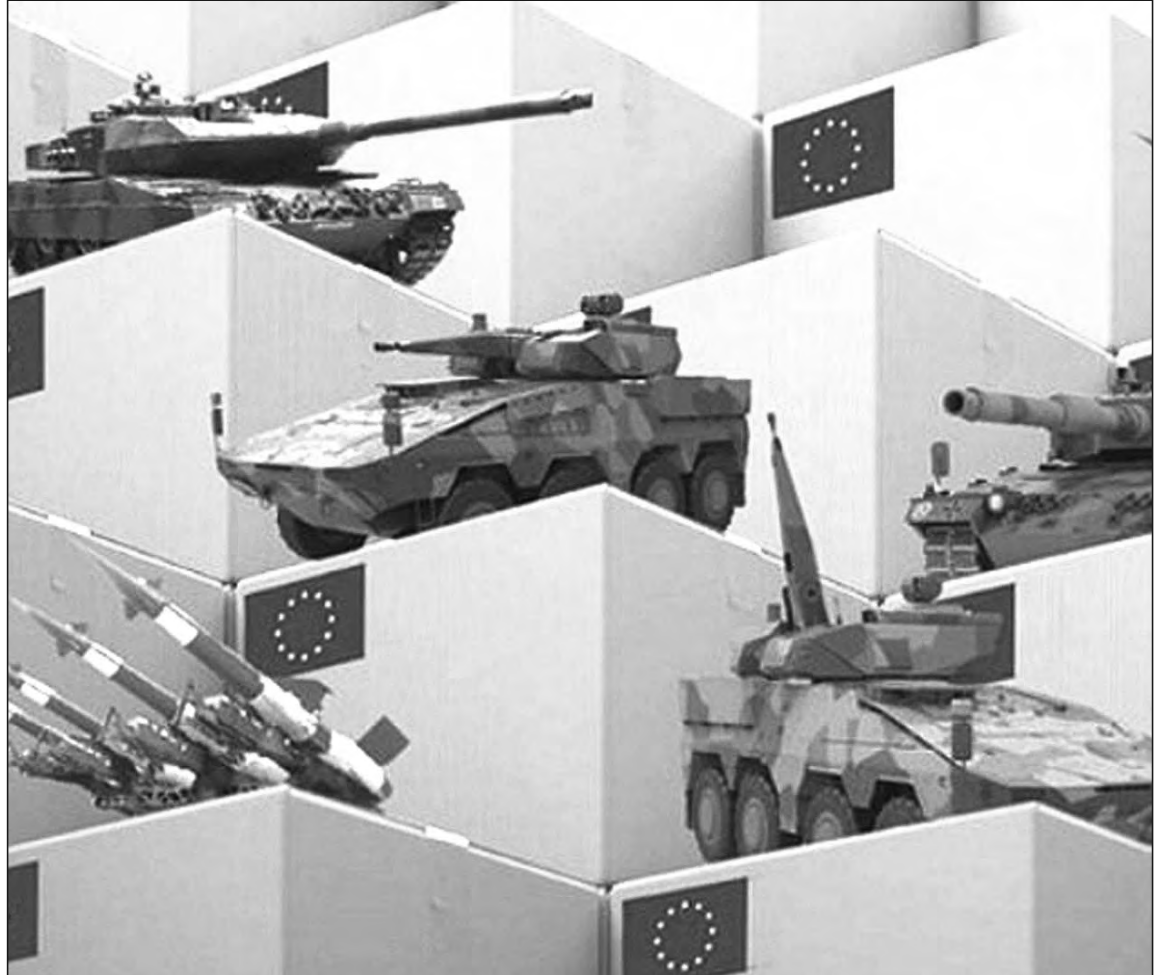
L'Otan entame l'une des modernisations les plus significatives de ses forces aériennes de ces dernières décennies. La société suédoise Saab construira pour les pays européens 10 avions de surveillance et d'alerte avancée GlobalEye. L'Otan a choisi les nouveaux avions radar de Saab, leur donnant la préférence sur les Boeing E-7 Wedgetail américains.

Saab pour remplacer les Boeing E-3 Sentry

L'Alliance a annoncé l'ouverture de négociations officielles avec Saab pour l'achat d'avions GlobalEye destinés à remplacer les Boeing E-3 Sentry vieillissants, connus sous le nom d'Awacs. Le contrat n'est pas encore signé, mais le coût de l'acquisition prévue est estimé à 4,5 milliards de dollars. Le prix définitif, le nombre d'appareils et les caractéristiques techniques des équipements restent à préciser. Selon Saab, les livraisons pourraient commencer vers 2030, à condition que les négociations soient conclues dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, les alliés se sont engagés à investir plus de 40 milliards de dollars au cours des 5 prochaines années dans des moyens de lutte contre les drones et à quintupler le nombre d'opérateurs de drones d'ici fin 2027. Les pays occidentaux entendent également travailler sur un prototype de munition universelle de 155 mm.

Lockheed Martin a signé un mémorandum avec Rheinmetall pour la création en Europe d'un centre de production, d'intégration et de distribution de systèmes de missiles tactiques ATACMS. Le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et la Turquie ont par ail-



leurs annoncé la possibilité de créer une constellation commune de satellites militaires pour améliorer les communications et le partage de renseignements.

Dans ce contexte, le secrétaire général de l'Otan Mark Rutte a annoncé « une nouvelle ère de coopération industrielle transatlantique » entre les États-Unis et l'Europe. Toutefois, ces projets risquent d'entrer en conflit avec la politique de la Commission européenne, qui dépense des centaines de milliards d'euros pour stimuler le développement de l'industrie de l'armement de l'UE. Ces initiatives limitent le rôle des acteurs extérieurs dans le complexe militaro-industriel, y compris les alliés, rapporte Politico.

En particulier, le programme phare de l'UE de prêts Safe pour l'achat d'armements limite la part des produits fabriqués en dehors de l'Union européenne à 35%. « Nous saluons pleinement les initiatives européennes, mais nous faisons preuve d'une grande prudence, car elles doivent être aussi inclusives que possible », a déclaré Tarja Jaakkola, secrétaire générale adjointe de l'Otan pour l'industrie de défense, l'innovation et l'armement.

Les tensions montent

« Les tensions montent au sein de l'UE », a reconnu Dan Kliman, vice-président principal du German Marshall Fund. Il s'est dit convaincu que les parties devaient chercher un « juste milieu ».

Parallèlement, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne ont déjà lancé une initiative d'un

montant de 50 milliards de dollars visant à stimuler le développement d'armes à longue portée sans la participation des États-Unis, rapporte Bloomberg. L'objectif du projet est de combler le fossé dans un domaine où la Russie devance considérablement les pays européens. Londres, Paris et Berlin, avec d'autres alliés européens, travailleront au cours de la prochaine décennie à la création de systèmes de frappe capables d'atteindre avec une grande précision des cibles à plus de 2.000 km.

En juin, le chef du Pentagone Pete Hegseth a appelé les alliés européens à compter avant tout sur eux-mêmes pour la défense de leurs pays. « L'Otan 3.0, c'est la reconnaissance du fait que le bloc doit redevenir une alliance militaire robuste, dotée de véritables capacités militaires de dissuasion sur le continent. Il doit prendre en main les initiatives de défense de l'Europe », a déclaré Hegseth.

Cependant, l'Union européenne fait face à de sérieux obstacles pour atteindre cet objectif. L'UE est incapable d'assurer une unité et une coordination permanentes des programmes militaires multinationaux. Lors du sommet de l'Otan, les contrats sont conclus entre des pays européens individuels, chacun disposant d'une souveraineté en matière de marchés publics, sachant que le Royaume-Uni n'est pas membre de l'UE.

Quels leaders pour l'Europe ?

De toute évidence, la France et l'Allemagne, et peut-être l'Ita-

lie, s'essayeront au rôle de leaders. Mais peu de pays en Europe accepteront une position subordonnée. Qui plus est, plusieurs membres de l'UE s'y opposeront activement et défendront l'orientation sur les États-Unis, comme la Pologne, par exemple.

Un autre problème fondamental réside dans le fait que la production dite européenne, à de rares exceptions près, présente un niveau de dépendance critique à l'égard de composants américains clés.

La majeure partie de la production militaire européenne intègre des systèmes de guidage, des moteurs et de l'électronique provenant des États-Unis.

Bruxelles n'est pas prêt à se séparer totalement de Washington, car le complexe militaro-industriel européen est inextricablement lié aux États-Unis technologiquement et en matière de brevets. Une part non négligeable de ces 50 milliards de dollars ira aux États-Unis.

Par exemple, la production de missiles intercepteurs stratosphériques PAC-3 pourrait être implantée en Allemagne. Sur le papier, il s'agira d'un produit allemand, mais dans les faits ce sera un produit américain.

En outre, on ne voit pas comment l'UE compte contourner sa dépendance vis-à-vis des batteries chinoises, d'autant plus que la Chine a mis en place l'année dernière un système de licences pour les livraisons de terres rares aux pays occidentaux. Même certains modèles de Tesla sont équipés de batteries chinoises.

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LES CONFECTIONNEURS ET RÉPARATEURS DE TAMIS

Dans les villages perchés de Kabylie, les montagnards ont longtemps vécu en auto-suffisance, créant de petits métiers pour satisfaire leurs besoins. Parmi ces métiers traditionnels, celui des confectionneurs et réparateurs de tamis est l'un des plus résistants aux temps modernes et à l'industrialisation.

Un Métier Ingénieux

Ces artisans sillonnent les ruelles des villages, louant leurs services aux ménages pour réparer ou confectionner des tamis. Avec des outils rudimentaires et des matériaux tels que des rubans minces en bois, des mailles, des petits clous, des martelets, des pinces et des ciseaux, ils créent des ustensiles essentiels pour la cuisine kabyle.

Le Rôle du Tamis dans la Cuisine Kabyle

Le tamis (ayerbal) est un accessoire indispensable pour les femmes kabyles, leur permettant de trier les céréales et de préparer le couscous. Il en existe plusieurs sortes de tamis, chacun avec des mailles de tailles différentes : tamis à larges mailles (ayerbal imcercer), tamis à moyens mailles (ayerbal unejmu) et tamis à fins mailles (ayerbal uqqin ou arqaq).

Les Proverbes et les Dictons

Les Kabyles ont toujours accordé une grande impor-



tance au tamis, comme en témoignent les proverbes et les dictons qui lui sont associés :

- "C'est le tamis qui sélectionne le meilleur et rejette l'inutile."
- "Le tamis ne donne rien avant d'être roué de coups."
- "Le tamis ne cache jamais le soleil... Et on ne puisse jamais de l'eau avec le tamis."

Un Métier qui Refait Sur-

face en Été

Les confectionneurs et réparateurs de tamis refont surface en été, lors des fêtes de mariage, pour réparer les tamis usagés et vendre ceux qui sont confectionnés par leurs soins. En effet, tant que les femmes continueront à rouler le couscous et à sasser la semoule, nous aurons besoin de tamis. Les confectionneurs et ré-

parateurs de tamis sont des artisans qui méritent notre respect et notre admiration. Leur métier traditionnel est un témoignage de l'ingéniosité et de la créativité des Kabyles. Nous espérons que ce métier continuera à être pratiqué et transmis aux générations futures.

Publié par Mustapha Amraï sur sa page Facebook, le 13 juillet 2026

L' ARBRE DU SAVOIR

La rumeur circulait qu'il existait en Inde un arbre dont le fruit délivrait de la vieillesse et de la mort. Un sultan décida alors d'envoyer un de ses hommes à la recherche de cette merveille. L'homme partit donc et, pendant des années, il visita



maintes villes, maintes montagnes et maints plateaux. Quand il demandait aux passants où se trouvait cet arbre de vie, les gens souriaient en pensant qu'il était fou. Ceux qui avaient un cœur pur lui disaient :

" Ce sont des racontars ! Abandonne cette recherche ! "

D'autres, pour se moquer de lui, l'envoyaient vers des forêts lointaines. Le pauvre homme n'atteignait jamais son but car ce qu'il demandait était impossible. Il perdit alors l'espoir et prit le chemin du retour, les larmes aux yeux.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 10 juillet 2026

PABLO NERUDA



septembre 1973, lors du coup d'état fasciste du Général Pinochet. Il meurt 12 jours plus tard, officiellement d'un cancer (cette mort a suscité de nombreuses enquêtes). Ses maisons de Santiago (surnommée "La Chascona"), de Valparaíso ("La Sebastiana"), et d'Isla Negra, sont plusieurs fois perquisitionnées et saccagées. Ses obsèques sont l'occasion d'une grande manifestation d'opposition à la junte qui vient de prendre le pouvoir. Neruda est l'auteur d'une œuvre poétique majeure teintée de lutte politique et de révolte ("Chant général") mais aussi de lyrisme, car elle est aussi un hymne à l'histoire, à l'identité, à la beauté tellurique de

tout le continent latino-américain. Il est aussi l'auteur de plusieurs recueils de poèmes d'amour charmants, qui seront mis en musique et chantés par les plus grands chanteurs poètes de la "Nueva Canción chilena". Il a aussi écrit un recueil de poèmes pour les enfants (et les grands !) : "Le livre des questions", et plusieurs ouvrages de réflexions existentielles, politiques ou autobiographiques ("J'avoue que j'ai vécu", paru à titre posthume en 1974). Voir moins

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 13 juillet 2026



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:46	12:53	16:44	20:14	21:53

DÉCÈS DE L'EMIR PÈRE CHEIKH HAMAD BEN KHALIFA AL-THANI

LE PREMIER MINISTRE SIGNE LE REGISTRE DE CONDOLÉANCES

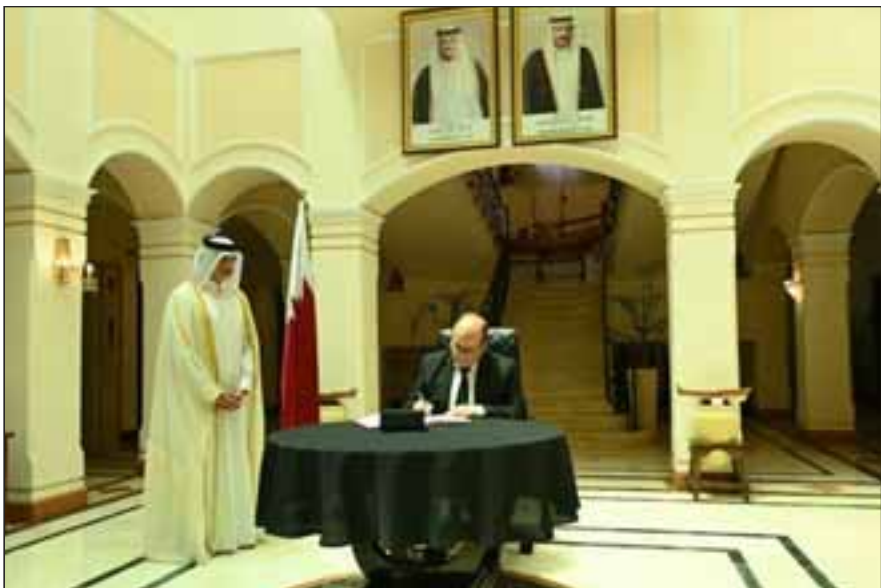
Au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a signé, mardi au siège de l'ambassade de l'Etat du Qatar en Algérie, le registre de condoléances à la suite du décès de Son Altesse l'Emir père de l'Etat du Qatar, Hamad ben Khalifa Al-Thani.

"C'est avec une profonde tristesse, une grande affliction et un cœur résigné à la volonté d'Allah que nous avons appris le décès de Son Altesse l'Emir père Cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani.

En cette douloureuse épreuve qui endeuille la famille honorable Al Thani et l'ensemble du peuple frère du Qatar, nous vous adressons nos plus sincères condoléances et l'expression de notre profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter à l'Etat du Qatar et à son peuple frère patience et réconfort, et de vous entourer de sa bienveillance et de sa protection.

La disparition d'un homme de la trempe de Cheikh Hamad constitue une perte immense. Cette épreuve nous impose de rendre hommage à un homme qui a consacré sa vie au service du Qatar et de son peuple frère, à travers les plus hautes responsabilités qu'il a assumées avec compétence et sagesse.

Tous lui reconnaissent le mérite d'avoir été un dirigeant hors pair au parcours exceptionnel, grâce auquel il a hissé son pays au rang des Etats d'influence régionale et internationale



affirmée. Allah l'avait gratifié d'une grande sagesse et d'une perspicacité, qui lui ont permis de contribuer à désamorcer de nombreux conflits et crises et de réunir les belligérants autour de la table du dialogue afin de parvenir à la réconciliation et à l'instauration de la

paix. Grâce à lui, Doha est devenue un hub exceptionnel pour la médiation et le dialogue entre les parties en conflit, ce qui vaut au défunt la reconnaissance et la gratitude de tous.

Le Qatar frère a, en outre, accompagné ces efforts par une action

humanitaire et une aide apportée aux peuples éprouvés par les conflits.

Cheikh Hamad entretenait avec l'Algérie et son peuple une relation particulière, une profonde affection et des liens de proximité, qui remontent à un article qu'il avait rédigé après l'indépendance de l'Algérie alors qu'il était encore étudiant. Ces liens se sont ensuite renforcés à travers ses visites privées dans notre pays.

Il a également fait preuve d'une bonté profonde et authentique lors de ses rencontres avec les habitants de la ville d'El Bayadh, avec lesquels il a noué des liens fraternels durables, et qui continuent de lui vouer une grande affection et un profond respect, tant de son vivant qu'après sa disparition.

Au nom du président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, je vous renouvelle mes sincères condoléances et ma profonde compassion à la suite du décès de l'Emir père, Cheikh Hamad, qu'Allah lui accorde Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis. « À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons », a-t-il écrit dans le message de condoléances.

RA

VALORISATION ET SÉCURISATION DU SITE D'IMEDGHASSEN

MME BENDOUDA INSISTE SUR LA FINALISATION DE L'ÉTUDE DU PROJET

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a souligné, mardi sur le site du mausolée royal numide d'Imedghassen, dans la commune de Boumia, au terme d'une visite de 2 jours à Batna, la «nécessité de finaliser l'étude du projet de valorisation et de sécurisation de cet important monument historique».

La ministre, accompagnée du wali de Batna, Riadh Benahmed, après avoir écouté un exposé sur l'opération d'urgence portant étude d'un plan de protection et de valorisation de ce site archéologique situé à environ 30 km du chef-lieu de wilaya et de la zone protégée qui lui est rattachée, dont la deuxième phase est presque terminée en attendant le début de la troisième, a in-

sisté sur «l'importance de ce monument, le plus ancien témoin de la civilisation numide en Algérie».

Elle ajouté que son département «suit de près cette opération urgente que des organismes sous tutelle ont commencé à mettre en œuvre, d'autant que le mausolée d'Imedghassen devrait être inscrit au patrimoine de l'humanité auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à l'instar d'autres mausolées de l'ère numide, période importante de la culture algérienne compte tenu de sa riche histoire».

La ministre, qui a également écouté, au cours de sa visite, un autre exposé relatif à deux autres études liées aux

projets de sécurisation et de valorisation du site archéologique de Timgad et du musée qui s'y trouve, a souligné «la nécessité de faire de tels sites, qui représentent un pan civilisationnel et culturel important, un levier économique bénéfique pour la région».

Pour rappel, Mme Bendouda qui avait assisté dans la nuit de lundi à mardi, à la clôture du 43ème Festival culturel international de Timgad, organisé en plein air à Timgad, avait auparavant inspecté certaines structures relevant de son secteur, ainsi que les travaux de réhabilitation en cours au théâtre régional Dr. Salah-Lombarkia.

RC/APS

ONU/RÉALISATION DES ODD

MAGRAMANE MET EN AVANT LES PROGRÈS IMPORTANTS ACCOMPLIS PAR L'ALGÉRIE

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a mis en avant, dans une allocution prononcée dans le cadre de sa participation aux travaux de la session annuelle du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, tenue au siège de l'ONU à New York, les progrès importants accomplis par l'Algérie dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), conformément à l'Agenda 2030 des Nations unies, indique mardi un communiqué du ministère.

M. Magramane a mis l'accent sur les principales réalisations accomplies par l'Algérie en la matière, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour ne citer que la diversification

économique hors hydrocarbures, le renforcement de la numérisation et de la gouvernance électronique, l'intégration des jeunes et des femmes, l'accélération de la transition énergétique et le renforcement de la sécurité hydrique, des domaines sur lesquels sont axés les travaux de cette session.Le SG du ministère des AE a également insisté sur l'importance d'établir des partenariats internationaux constructifs, d'œuvrer au traitement des causes profondes des crises, de garantir des opportunités de développement équitables, d'accélérer la réforme de l'architecture financière internationale, de manière à assurer un financement adéquat et durable au profit des pays en développement.

RA

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

LANCEMENT MERCREDI DU PROGRAMME "OPEN CINE" DANS L'ENSEMBLE DES WILAYAS DU PAYS

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement, en coopération avec le ministère de la Culture et des Arts, du programme "Open Cine" dans l'ensemble des wilayas du pays, et ce, à compter du mercredi jusqu'au 31 août prochain.

"En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres du 8 mars dernier, portant sur le renforcement de la coordination entre les secteurs de la jeunesse, et de la culture et des arts, afin d'élaborer des programmes répondant aux attentes et aux besoins des jeunes algériens, tout en les associant à leur organisation et à leur gestion, le programme "Open Cine", placé sous le slogan "Cinéma pour tous", sera lancé à compter du 15 juillet, et se poursuivra jusqu'au 31 août,

dans l'ensemble des wilayas du pays", précise la même source.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre de la politique publique visant à promouvoir l'action culturelle et à faciliter l'accès à la culture, en rapprochant le 7e art des citoyens, notamment des jeunes, grâce à l'organisation de projections en plein air et dans les structures de jeunesse, de manière à permettre aux habitants des zones urbaines, rurales et sahariennes d'en bénéficier, tout en consacrant le principe de justice culturelle et d'accès égal aux activités artistiques".

Cette initiative comprend "des projections cinématographiques, combinées à des animations culturelles et de formation, à travers des ateliers interactifs et des activités éducatives avant et après les projections, dans le but

de promouvoir la culture cinématographique, de faire connaître les métiers de l'industrie audiovisuelle, de découvrir de jeunes talents, de développer l'esprit critique et créatif, et de renforcer le dialogue sur les questions sociales, contribuant ainsi à ancrer les valeurs de citoyenneté et de participation culturelle", précise le communiqué.

Ce programme s'adresse "à l'ensemble des catégories de la société, en accordant une attention particulière aux jeunes, aux enfants et aux adolescents, à travers une programmation cinématographique variée, tenant compte des spécificités liées à l'âge et à la culture, faisant du cinéma un espace ouvert d'apprentissage, de divertissement, et d'interaction sociale".

RC